



CODE DE TRANSPARENCE



Table des matières

I. NOTRE DEMARCHE	5
1. Notre démarche	5
a. Initiatives soutenues.....	5
b. Politiques afférentes à la démarche générale.....	8
c. Promotion et diffusion de l'Investissement Socialement Responsable (« ISR »).....	8
d. Communication.....	11
2. Nos fonds et notre politique d'investisseur responsable	12
3. La gamme DNCA Finance (chiffres d'AUM des fonds et % dans l'AUM total à MAJ au 31/12/2024)	13
4. Principales caractéristiques : la gamme ISR Beyond (Article 9)	16
5. Principales caractéristiques : la gamme ISR Responsable.....	16
II. NOTRE METHODOLOGIE.....	19
1. Principes fondamentaux : investissement à long terme et objectifs de la gestion ISR	19
a. Nos valeurs.....	19
b. Nos convictions.....	19
c. Les 3P de DNCA Finance : Patience, Prudence et Persévérance	19
d. Les fondamentaux de notre philosophie d'investisseur responsable.....	20
e. Une politique investissement responsable qui intègre les deux axes de la « double matérialité »	21
f. La politique environnementale et les engagements de DNCA Finance	22
2. Equipes et moyens	26
a. La gouvernance ESG de DNCA Finance est constituée de plusieurs instances.....	26
b. Le contrôle des risques, acteur de la politique investissement responsable.....	27
c. Les effectifs dédiés à l'investissement responsable.....	27
3. Notre modèle d'analyse propriétaire ESG pour les émetteurs privés	28
a. Synthèse.....	29
b. Pilier risque de responsabilité.....	29
c. Pilier transition durable.....	30
d. Pilier controverses	31
e. Pilier dialogue et newsflow.....	31
f. Pilier ODD.....	31
g. Pilier Climat	32
4. Méthodologie d'analyse	34
a. Analyse responsabilité d'entreprise	34
b. Analyse transition durable.....	35
5. Fréquence de l'évaluation.....	35
6. Notre modèle d'analyse propriétaire ESG pour les Etats.....	36
7. Matières premières : critères d'analyse ESG spécifiques	38
III. NOTRE PROCESSUS DE GESTION.....	41
1. L'univers d'investissement et calcul du taux d'exclusion	41
a. Définition des univers d'investissement.....	41
b. Notation ESG des émetteurs.....	41
c. Calcul des taux d'exclusion	41
2. La construction de portefeuille	42
3. Politique d'engagement actionnarial et politique de vote.....	42
a. Politique d'engagement.....	42
b. Politique de vote.....	43
4. Emprunt de titres	43
5. Utilisation des produits dérivés.....	43
6. Organismes solidaires	43

IV. CONTROLE ET REPORTING.....	45
1. Procédure de contrôle.....	45
a. Procédure de contrôle des risques.....	45
b. Dispositif de labellisation.....	45
2. Supports de communication	46
a. Supports liés à la démarche générale.....	46
b. Supports liés aux fonds ISR.....	46
c. Reportings de performance extra-financière.....	46
3. Informations légales	50

NOTRE DEMARCHE

01 [Notre démarche](#)

02 [Nos fonds et notre politique d'investisseur responsable](#)

03 [La gamme DNCA Finance](#)

04 [Principales caractéristiques : la gamme ISR Beyond \(article 9\)](#)

05 [Principales caractéristiques : la gamme ISR Responsable](#)



I. NOTRE DEMARCHE

1. Notre démarche

La démarche d'Investisseur Responsable de DNCA Finance s'inscrit dans les valeurs fondatrices du groupe. Depuis sa création, DNCA Finance offre une gestion au service des hommes et de leur patrimoine. L'environnement économique et financier, toujours plus mouvant et complexe, n'autorise plus des solutions d'épargne passives. C'est pourquoi, DNCA Finance propose des portefeuilles reflétant les convictions des gérants et leur connaissance approfondie des entreprises et émetteurs ainsi que de leur environnement.

Les équipes de DNCA Finance partagent une même ambition : développer des produits gérés avec une approche associant anticipation et pragmatisme. L'expertise, la rigueur et le sens des responsabilités ont ainsi permis à DNCA Finance de s'imposer parmi les acteurs de référence du marché de la gestion actions européennes.

DNCA Finance développe depuis toujours une gestion humaine et engagée caractérisée par une ouverture d'esprit qui permet d'initier de nouvelles voies pour répondre aux enjeux de demain. Dans ce cadre, DNCA Finance a élargi progressivement son analyse fondamentale à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.

La démarche générale de DNCA Finance est détaillée dans sa [Politique d'Investisseur Responsable](#) publiée sur le site internet de DNCA Finance.

a. Initiatives soutenues



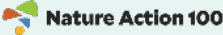
En 2017, DNCA Finance a signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) pour apporter un cadre structurant à la démarche et participer aux débats de place en tant qu'investisseur actif de long terme.

Notre volonté est de participer à l'ensemble des initiatives et évènements de place permettant une diffusion pertinente de l'investissement responsable (grand public, institutionnel ou entreprise) et une contribution aux enjeux des régulations (consultation des pouvoirs publics notamment). Nous souhaitons également permettre à la recherche académique d'évoluer sur ces sujets, et toute action positive dans ce sens sera soutenue.

De même DNCA Finance apporte une attention particulière aux labels d'État ISR et Greenfin dans leur forme actuelle et entend participer à leur évolution.

Par ailleurs, Léa Dunand-Chatellet, Directrice du Pôle Expertise et Gestion Investissement Responsable, est membre du Comité du Label ISR depuis mai 2024, et préside la Commission Investissement Responsable de l'AFG depuis le 30 avril 2024.

Initiatives	Date d'adhésion	Principales missions de l'initiative	Rôle de DNCA Finance
Principles for Responsible Investments 	2017	<ul style="list-style-type: none"> Aider les investisseurs à incorporer les considérations environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans le processus décisionnel d'investissement et dans les pratiques relatives aux biens, et par conséquent, à améliorer les retours sur investissement de long terme des bénéficiaires 	
Carbon Disclosure Project 	2018	<ul style="list-style-type: none"> Aider à la divulgation de l'impact environnemental des entreprises Permettre aux investisseurs, aux entreprises, aux villes et aux gouvernements nationaux et régionaux de faire les bons choix aujourd'hui afin de construire une économie prospère qui fonctionne pour les personnes et la planète à long terme 	DNCA Finance a relancé certains émetteurs afin de les inciter à actualiser et vérifier les informations publiées <ul style="list-style-type: none"> Campagne de transparence (10 émetteurs) Campagne d'amélioration (10 émetteurs)
Climate 100+ 	2021	<ul style="list-style-type: none"> Peser sur les entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre au niveau mondial afin de s'assurer qu'elles prennent les mesures nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> DNCA Finance fait partie du groupe d'investisseur s'engageant auprès de la société Airbus
TCFD 	2021	<ul style="list-style-type: none"> Inciter les entreprises et les organisations à la transparence sur leurs risques climatiques, afin de rendre les investissements dans ces entreprises plus sûrs 	
AFG / Commission finance durable 	2018	<ul style="list-style-type: none"> Publier des statistiques annuelles sur l'investissement responsable Promouvoir le Label ISR et les travaux sur l'évolution de son cahier des charges Soutenir les sociétés de gestion sur l'application des réglementations SFDR, Taxonomie, Article 29 de la LEC Réviser le guide sur l'élaboration d'une stratégie carbon Lancer des groupes de travail autour de thèmes comme la biodiversité, les énergies conventionnelles et l'investissement à impact 	<ul style="list-style-type: none"> Participation au Groupe de Travail « Biodiversité » Participation au Groupe de Travail « Analyse Extra financière » de l'Institut de la Finance Durable (développement d'un corpus méthodologique pour l'analyse et notation des performances climat des entreprises, sélection d'un ou deux auteurs pour la rédaction d'un livre de référence) Par ailleurs, Léa Dunand-Chatellet préside la Commission Investissement Responsable depuis le 30 avril 2024

Initiatives	Date d'adhésion	Principales missions de l'initiative	Rôle de DNCA Finance
<p>Net Zero Asset Managers initiative</p> 	2023	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter le secteur de la gestion d'actifs à s'engager en faveur d'un objectif d'émissions nettes nulles. 	<ul style="list-style-type: none"> • DNCA Finance a rejoint l'initiative Net Zero Asset Managers et s'est ainsi engagée à poursuivre ses campagnes d'engagement pour inciter les entreprises à transmettre leurs données climatiques et réduire leurs émissions de GES. • DNCA Finance s'est également fixé un objectif intermédiaire d'actifs sous gestion « zero emission », revu tous les 5 ans
<p>Finance for Biodiversity Pledge</p> 	2024	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter le secteur de la gestion d'actifs à s'engager pour la préservation de la biodiversité. 	<ul style="list-style-type: none"> • DNCA Finance s'engage, au cours des 2 prochaines années, à collaborer et à partager ses connaissances sur les méthodologies de mesure et de fixation d'objectifs liés à la biodiversité. • La société de gestion intégrera également la biodiversité dans sa politique d'investissement responsable et dans son dialogue actionnarial. • Elle évaluera les impacts positifs et négatifs de ses investissements sur la biodiversité et publiera des objectifs mesurables pour augmenter ses impacts positifs tout en réduisant ses impacts négatifs. • Enfin, DNCA Finance rendra compte chaque année du niveau d'atteinte de ces objectifs dans ses portefeuilles d'investissements.
<p>Nature Action 100</p> 	2024	<ul style="list-style-type: none"> • Cette démarche mondiale, portée par des investisseurs, vise à intensifier les actions des entreprises en faveur de la préservation de la nature et de la biodiversité. L'objectif est de réduire les risques financiers tout en protégeant les intérêts économiques à long terme des clients et bénéficiaires des investisseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • DNCA Finance fait partie du groupe d'investisseur s'engageant auprès de la société Zoetis.

b. Politiques afférentes à la démarche générale

1) Politique de vote et engagement

DNCA Finance est membre de l'AFG, Association Française de Gestion, et a mis en place une politique de vote en Assemblée Générale en ligne avec les grands principes du gouvernement d'entreprise. Chaque année, un [rapport](#) est publié sur l'exercice des droits de vote réalisés dans le cadre de cette politique.

Actionnaire de conviction, DNCA Finance est également un actionnaire engagé, en dialogue permanent avec les émetteurs. Les principes d'engagement fixés ont pour objectif l'accompagnement des entreprises, l'amélioration des bonnes pratiques et la transparence sur différents enjeux.

2) Politique d'exclusion

DNCA Finance a mis en place une liste « worst offenders », constituée des émetteurs les plus à risque d'un point de vue responsabilité sociétale. Cette liste est établie à partir de controverses majeures (notamment violation majeure d'un des principes du Pacte Global des Nations Unies), après analyse des membres de l'équipe Investissement Responsable, et sur validation du Comité de Suivi Investissement Durable (Comité SID).

Par ailleurs, conformément aux engagements signés par la France dans le cadre des conventions d'Ottawa (1997) et d'Oslo (2008), DNCA Finance publie une politique d'exclusion des armes controversées qui est accompagnée d'une liste de valeurs strictement exclues disponible sur demande.

DNCA Finance souhaite également réduire à zéro son exposition au charbon et aux hydrocarbures non conventionnels de façon progressive. A ce titre, un calendrier de sortie, déclinaison des principes du groupe Natixis à l'échelle de DNCA, a été défini. Ce calendrier est par ailleurs aligné avec les scénarios de développement durable (SDS : Sustainable Development Scenarios) de l'Agence Internationale de l'Energie.

III. NOTRE PROCESSUS DE GESTION

1. L'univers d'investissement et calcul du taux d'exclusion

Dans le cadre du Label ISR France, les fonds labélisés ou candidats au Label sont rattachés à un fichier de sélectivité pour démontrer et contrôler mensuellement l'exclusion d'au minimum **30%** de leur univers d'investissement. Ces fichiers sont produits et enregistrés quotidiennement et tiennent compte de plusieurs éléments qui sont décrits précisément, ci-après :

- L'univers d'investissement
- Les fonds éligibles
- Les notations ESG des émetteurs
- Les taux d'exclusion

Une cartographie des [exclusions sectorielles](#) adoptée par l'ensemble des fonds accompagnent cette politique.

3) Rapport Pressions environnementales

Conformément aux exigences de l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 et de son décret d'application n° 2021-996 publié le 27 mai 2021, DNCA Finance publie annuellement un rapport « Pressions environnementales », disponible sur son site internet.

c. Promotion et diffusion de l'Investissement Socialement Responsable (« ISR »)

DNCA Finance souhaite partager ses convictions d'investisseur responsable avec ses parties prenantes et nourrir la réflexion collective.

Pour cela, DNCA Finance participe à des articles et interviews publiés dans la presse spécialisée (TV et magazines), et propose une lettre ISR reprenant des informations liées aux thématiques

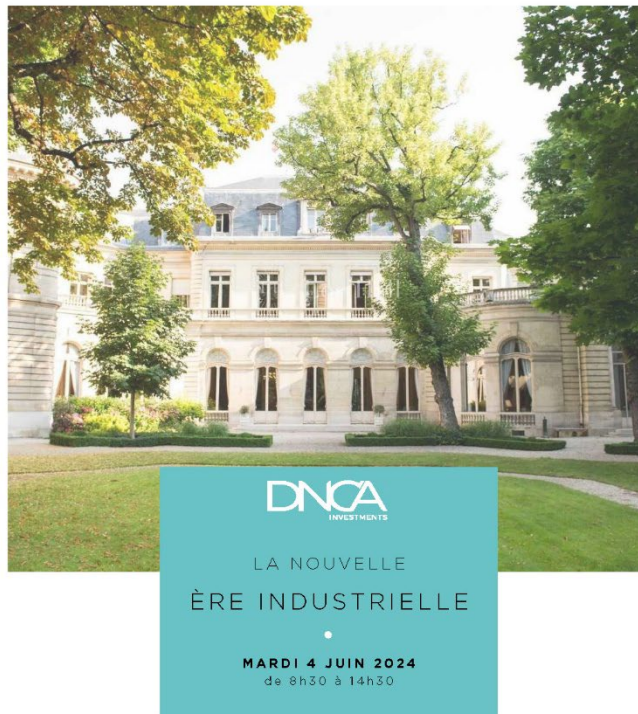
d'investissement, des interviews d'experts ou de dirigeants d'entreprise ou encore un reporting détaillé de la gamme ISR Beyond.



DNCA Finance organise par ailleurs des conférences et des évènements auxquels elle convie ses clients et publie de nombreux ouvrages de réflexions et de pédagogie.



- Club Climat : organisé sur une base annuelle, cet évènement, destiné aux clients et partenaires de DNCA, réunit gérants et experts autour de sujets en lien avec le changement climatique (exemple : Club Climat du 14/06/2022 sur le thème « Métaux & Mines : le pari de la transition énergétique »)
- Beyond Day : organisé sur une fréquence biennale, cet évènement, destiné aux clients et partenaires de DNCA, a une vocation avant tout pédagogique de sensibilisation autour des grands enjeux de l'investissement responsable en réunissant experts et acteurs du développement durable (exemple : Beyond Day du 04/06/2024 sur le thème « Nouvelle Ere Industrielle »)



HÔTEL POTOCKI
27, AVENUE DE FRIEDLAND 75008 PARIS

L'ensemble de nos actions de communication est détaillé dans le [paragraphe Communication](#).

d. Communication

DNCA Finance utilise un large éventail de moyens pour informer ses clients sur sa politique et sa stratégie d'investissement responsable.

Contenu		Moyens	Fréquence
Politiques de la société de gestion	Politique investisseur responsable	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
	Politique de gestion des risques en matière de durabilité	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
	Politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
	Politique environnementale	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
	Politique d'exclusion	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
	Politique vote et engagement	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Rapports de la société de gestion	Rapport pressions environnementales (ex-trajectoire climat)	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
	Rapport vote et engagement	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
Informations produits	Code de transparence	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
	Reporting	Site internet DNCA Finance, Impression	Mensuelle et annuelle
	Inventaire ISR	Site internet DNCA Finance, Impression	Semestrielle
	Reporting Contribution Positive	Site internet DNCA Finance, Impression	Annuelle
	Documentation marketing diverse	Communication aux clients et réseaux de distribution par tout moyen	
Evènements	Club Climat	Evènement	Annuelle
	Beyond Day	Evènement	Biennale
Presse	Newsletter, Interviews	Site internet, réseaux sociaux, chaînes d'information spécialisées	Hebdomadaire

Contenu		Moyens	Fréquence
Ouvrages	Ouvrage Académique : ISR & Finance responsable	Livre	-
	Ouvrages pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> « 8 clefs pour comprendre l'ISR » « 8 clefs pour comprendre le climat » 	Site internet DNCA Finance, Livret	-
	<ul style="list-style-type: none"> Rapports techniques sur la méthode interne d'évaluation des émetteurs (scores ABA) 	Site internet DNCA Finance	-









2. Nos fonds et notre politique d'investisseur responsable




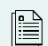
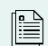

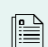

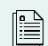

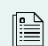
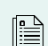



Les fonds ISR de DNCA Finance sont des fonds de conviction qui intègrent dans leur processus de gestion une double-approche : exclusion des valeurs en risque de Responsabilité et sélection privilégiée des acteurs de la Transition Durable ou/et à des degrés différents selon les stratégies, la sélection des acteurs de la Transition Durable. Avec la prise en compte de ces enjeux dans la gestion, l'objectif de gestion reste de délivrer une performance supérieure à leurs indices de références sur l'horizon de placement recommandé. Nous sommes convaincus de la valeur ajoutée des critères ESG dans la gestion pour générer une performance consistante.











En parallèle de la performance financière, l'objectif de nos fonds ISR, regroupés au sein de la gamme ISR Beyond, gamme dédiée à la gestion de style Responsable et Durable est d'avoir une contribution positive sur les enjeux de la Transition Durable.







Conformément à la loi Grenelle 2, DNCA Finance publie la liste des fonds ouverts et précise l'implication de ces fonds au regard de l'analyse ESG.









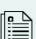


3. La gamme DNCA Finance (Encours des fonds en millions d'Euros et poids (en %) dans les encours totaux au 31/12/2024)

Nom de l'OPC	Encours au 31/12/2024	Encours (%)	Classe d'actifs	SFDR	Label ISR	Prospectus
GAMME BEYOND (ARTICLE 9)						
DNCA Invest Beyond Alterosa	318m	0,83	Diversifié	9		
DNCA Invest Beyond Semperosa	469m	1,22	Actions Européennes	9		
DNCA Invest Beyond Global Leaders	209m	0,55	Actions Européennes	9		
DNCA Invest Beyond Climate	204m	0,53	Actions Européennes	9		

Nom de l'OPC	Encours au 31/12/2024	Encours (%)	Classe d'actifs	SFDR	Label ISR	Prospectus
ACTIONS						
Croissance						
DNCA Invest SRI Europe Growth	859m	2,24	Actions européennes croissance	8		
DNCA Invest SRI Norden Europe	436m	1,14	Actions Europe du Nord	8		
Qualité Croissance						
DNCA Invest Global Emerging Equity	144m	0,37	Actions Pays Emergents Monde	8		
DNCA SRI Euro Quality	2 106m	5,49	Actions Pays Emergents Monde	8		
DNCA Invest Euro Dividend Grower	469m	1,22	Actions Européennes	8		
DNCA Invest Global New World	505m	1,32	Actions Internationales	8		
DNCA Invest Global Sport	3m	0,01	Fonds actions internationales	8		
Européennes Blend						
DNCA Engage	360m	0,94	Actions Européennes ISR	8		
DNCA Opportunité Zone Euro	832m	2,17	Actions zone euro blend	8		
Value						

Centifolia	798m	2,08	Actions françaises 'Value'	8		
DNCA Value Europe	459m	1,20	Actions européennes 'Value'	8		
DNCA Invest Value Europe	580m	1,51	Actions européennes value	8		
Performance Absolue						
DNCA Invest Miuri	206m	0,54	Actions long-couvert Europe	8		
Small & Mid-Cap						
DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe	956m	2,49	Actions européennes mid-cap	8		
DNCA Actions Small & Mid-Cap Euro	346m	0,90	Actions Zone Euro petites et moyennes capitalisations	8		
DNCA Actions Euro PME	362m	0,94	Actions de petites capitalisations de la Zone Euro	8		
Matières Premières						
DNCA Invest Strategic Resources	32m	0,08	Fonds matières premières	8		





Nom de l'OPC	Encours au 31/12/2024	Encours (%)	Classe d'actifs	SFDR	Label ISR	Prospectus
MIXTE						
Eurose	2 642m	6,88	Mixte patrimonial	8		
DNCA Invest Eurose	2 295m	5,98	Mixte patrimonial	8		
DNCA Invest Evolutif	781m	2,04	Mixte Flexible	8		
DNCA Evolutif PEA	40m	0,10	Mixte Flexible	8		
DNCA Quadro	16m	0,04	Fonds d'Investissement Alternatif	8		

Nom de l'OPC	Encours au 31/12/2024	Encours (%)	Classe d'actifs	SFDR	Label ISR	Prospectus
TAUX						
Obligations Court Terme						
DNCA Sérénité Plus	887m	2,31	Obligations zone euro court terme	8		
DNCA Invest Sérénité Plus	206m	0,54	Obligations zone euro court terme	8		
Performance Absolue Obligataire						
DNCA Invest Alpha Bonds	14 678m	38,25	Obligations Internationales Multi-stratégies	8		
Crédit						
DNCA Invest SRI High Yield	114m	0,30	Fonds d'obligations crédit high yield - ISR	8		
DNCA Invest Credit Conviction	765m	1,99	Crédit flexible	8		
Flexibonds	50m	0,13	Crédit flexible	8		
DNCA Invest Financial Credit	75m	0,19	Ajouter catégorie	8		
Convertibles						
DNCA Invest Convertibles	578m	1,51	Obligations convertibles européennes	8		
DNCA Invest Global Convertibles	38m	0,10	Obligations convertibles globales	8		
Inflation						
DNCA Invest Flex Inflation	176m	0,46	Obligations internationales indexées sur l'inflation	8		

4. Principales caractéristiques : la gamme ISR Beyond (Article 9)

Notre gamme de fonds Beyond dédiée à la gestion Investissement Responsable a été lancée en 2018, entièrement tournée vers la sélection de valeurs présentant des contributions positives aux enjeux du développement durable. Cette gamme regroupe les fonds dont la gestion intègre successivement dans le processus de sélection de valeurs les enjeux de Risque de Responsabilité et de contributions positives à la Transition Durable.

Au sein de la gamme Beyond, les fonds ci-dessous relèvent de l'article 9 de la réglementation SFDR et disposent également des labels ISR (France).

GAMME BEYOND	
	DNCA Invest Beyond Alterosa
	DNCA Invest Beyond Semperosa
	DNCA Invest Beyond Global Leaders
	DNCA Invest Beyond Climate

Principales caractéristiques :

- Gestion ISR de Conviction
- Approche Best-in-Universe
- Couverture du portefeuille par une analyse ESG : min 90%
- Exclusion des notations < 4/10 (note de Responsabilité d'Entreprise issue de ABA)
- Exclusion minimum de 30% sur la base de la notation Responsabilité d'Entreprise issue de ABA
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion des armes controversées
- Politique d'exclusion sectorielle incluant les sociétés en infraction UNGC
- Objectif de sur-performer 2 indicateurs extra-financiers¹ (pour les fonds appelés à bénéficier du Label ISR dans sa version 3²)
- Recherches d'externalités positives liées à la Transition Durable

5. Principales caractéristiques : la gamme ISR Responsable

Notre gamme de fonds ISR Responsable dédiée à la gestion Investissement Responsable a été lancée en 2020. Ces fonds qui relèvent tous de l'article 8 de la SFDR intègrent dans le processus de sélection de valeurs les enjeux de Responsabilité d'Entreprise comme un filtre d'exclusion des entreprises présentant de mauvaises pratiques ou encore étant exposées à des enjeux réputationnels importants. Les fonds bénéficiant du Label ISR intègrent par ailleurs des critères supplémentaires dans le processus de sélection de valeurs.

Principales caractéristiques :

- Gestion ISR
- Approche Best-in-Universe

¹ La liste détaillée des indicateurs extra-financiers retenus par fonds est présentée en annexe

² Afin de tenir compte des progrès nécessaires en matière de disponibilité des données de durabilité en provenance des émetteurs, le taux de couverture évoluera progressivement :

- Avant fin 2024 : un premier indicateur avec un taux de couverture d'au moins 70% et un second avec un taux de couverture d'au moins 50% ;
- Avant fin 2025 : un premier indicateur avec un taux de couverture d'au moins 80% et un second avec un taux de couverture d'au moins 55% ;
- Avant fin 2026 : un premier indicateur avec un taux de couverture d'au moins 90% et un second avec un taux de couverture d'au moins 60%

- Couverture du portefeuille par une analyse ESG : min 90%
- Exclusion des notations < 2/10 (note de Responsabilité d'Entreprise issue de ABA)
- Exclusion minimum de 20% sur la base de la notation Responsabilité d'Entreprise issue de ABA (30% pour les fonds bénéficiant du Label ISR dans sa version 3)
- Politique de vote et d'engagement
- Politique d'exclusion des armes controversées
- Politique d'exclusion sectorielle incluant les sociétés en infraction UNGC
- Objectif de sur-performer 2 indicateurs extra-financiers³ pour les fonds bénéficiant du Label ISR dans sa version 3⁴

L'ensemble des exclusions normatives et sectorielles relevant de la politique d'exclusion générale de DNCA Finance, s'applique à cette gamme de fonds.

Une présentation plus détaillée de ces listes et des critères retenus est exposée dans le document « Politique d'Exclusion de DNCA Finance », disponible sur notre site internet ».

³ La liste détaillée des indicateurs extra-financiers retenus par fonds est présentée en annexe

⁴ Afin de tenir compte des progrès nécessaires en matière de disponibilité des données de durabilité en provenance des émetteurs, le taux de couverture évoluera progressivement :

- Avant fin 2024 : un premier indicateur avec un taux de couverture d'au moins 70% et un second avec un taux de couverture d'au moins 50% ;
- Avant fin 2025 : un premier indicateur avec un taux de couverture d'au moins 80% et un second avec un taux de couverture d'au moins 55% ;
- Avant fin 2026 : un premier indicateur avec un taux de couverture d'au moins 90% et un second avec un taux de couverture d'au moins 60%

NOTRE METHODOLOGIE

01 [Principes fondamentaux :
investissement à long
terme et objectifs de la
gestion ISR](#)

02 [Equipe et moyens](#)

03 [Notre modèle d'analyse
propriétaire ESG pour les
émetteurs privés](#)

04 [Méthodologie d'analyse](#)

05 [Fréquence de l'évaluation](#)

06 [Notre modèle
d'analyse propriétaire
ESG pour les Etats](#)



II. NOTRE METHODOLOGIE

1. Principes fondamentaux : investissement à long terme et objectifs de la gestion ISR

a. Nos valeurs

DNCA Finance est une société de gestion créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion d'actifs pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé une équipe de gérants expérimentés et reconnus dans l'objectif de développer une gamme de fonds simple, lisible et performante, centrée autour d'une gestion de conviction. Nos choix d'investissement sont le résultat d'une analyse fondamentale approfondie des entreprises. Avant d'investir, nous étudions une valeur dans sa globalité de manière à sélectionner les obligations et les actions offrant le meilleur potentiel de performance en fonction du risque pris.

Naturellement, nos analyses et le dialogue continu que nous entretenons avec les entreprises, sont empreints d'enjeux environnementaux et sociétaux. Nos investissements sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des enjeux auxquels font face les entreprises.

C'est ainsi que la gouvernance a toujours été un critère décisif alors qu'il est impensable aujourd'hui d'investir dans une entreprise sans s'assurer de la qualité de ses dirigeants, de l'indépendance de ses organes de contrôle ou encore du respect de ses actionnaires minoritaires. Progressivement, l'intégration d'enjeux sociaux et environnementaux s'est imposée dans nos démarches, convaincus de leur pertinence pour poursuivre notre métier : sélectionner les gagnants de demain.

b. Nos convictions

S'il y a une question à laquelle les quinze dernières années ont répondu, c'est celle de la création de valeur due à l'intégration des critères ESG dans la gestion des produits financiers ; ou plutôt la non-destruction de valeur.

Alors que la théorie financière classique illustre que la diminution d'un univers d'investissement - en excluant des entreprises ayant des comportements controversés - diminue la diversification et interdit certaines opportunités, entraînant une moindre capacité à performer, depuis une dizaine d'années plusieurs études ont démontré qu'il n'existait aucune différence significative de performance financière entre les fonds ISR et les fonds traditionnels.

Au contraire, l'intégration des critères ESG permet une meilleure compréhension des sociétés et de leurs activités et constitue ainsi un bon moyen d'identifier des facteurs de risques qui ne sont pas pris en compte dans une analyse financière classique : fraudes, manipulations comptables, dénonciation de pratiques discriminatoires voire illégales, pollutions volontaires, cyber-attaques..., permettant in fine de mieux encadrer la volatilité. En somme, le débat sur la performance des fonds Investissement Responsable n'en est plus un.

Non seulement l'analyse ESG permet de limiter les risques précités, mais elle permet aussi d'identifier les opportunités : ceci s'est encore accéléré depuis 2018 par l'accroissement de la régulation et de la pression de la société civile vers les entreprises adressant les enjeux du développement durable à travers leurs activités (efficacité énergétique, énergies renouvelables, nouvelles technologies, santé, éco-conception, recyclage, alimentation saine...).

c. Les 3P de DNCA Finance : Patience, Prudence et Persévérance

Dès sa fondation, DNCA Finance a adopté une philosophie fondée sur les 3P : Patience, Prudence et Persévérance. Ces trois mots clés, qui traduisent une volonté d'aligner le savoir-faire de la société sur une gestion de long terme, patrimoniale, appuyée sur des convictions solides, et toujours dans l'intérêt des clients, trouvent également un écho fort dans le déploiement de la démarche ESG de DNCA Finance.

Patience : Si, face à l'urgence des enjeux ESG, et notamment climatiques, il peut paraître déplacé d'évoquer les vertus de la patience, cette notion nous semble néanmoins cruciale

pour ne pas confondre bonne volonté et faisabilité. En effet, dans un environnement en perpétuelle évolution, marqué à la fois par un cadre réglementaire qui se formalise très vite, plus vite que la réalité du marché, et en parallèle par la lenteur dans l'adoption d'un cadre homogène et standardisé pour les données extra-financières, il nous semble indispensable d'inscrire notre démarche dans le temps long.

Prudence : Cette patience s'accompagne également d'une volonté de prudence de notre part. Ainsi, notre conviction est que la course à l'image et la communication outrancière qui accompagnent l'engouement autour de l'investissement responsable font peser des risques réels pour les sociétés de gestion et les produits qu'elle commercialisent. DNCA Finance a ainsi souhaité rester sur une approche exigeante de la classification SFDR en ne déclarant Article 9 que les fonds poursuivant un objectif clair de développement durable avec un degré élevé d'investissements durables en portefeuille.

Persévérance : Enfin, notre conviction forte dans la pertinence de notre approche constitue la meilleure illustration possible de cette notion de persévérance. En effet, dès 2018, DNCA Finance a fait le choix fort de s'appuyer sur un modèle interne, ABA, avec pour objectif d'offrir une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction, les informations émanant des entreprises constituant la majeure partie des données utilisées. Sur le temps long, nous avons ainsi la conviction que notre modèle, où la donnée est maîtrisée et intégrée dans une grille d'analyse propriétaire, est un gage de valeur ajoutée pour nos investissements.

d. Les fondamentaux de notre philosophie d'investisseur responsable

Notre ambition est d'offrir une démarche différenciante et innovante qui évolue au rythme des nouveaux enjeux à intégrer. À ce titre, notre philosophie d'Investisseur Responsable distingue deux concepts : le Risque de Responsabilité et la Transition Économique Durable. L'évaluation de ces deux dimensions s'appuie sur une analyse approfondie des tendances économiques et sociales mais également sur une expertise reconnue dans le domaine de l'investissement responsable.

DNCA Finance a développé une approche unique, appuyée sur l'outil propriétaire de notation ABA (Above and Beyond Analysis). En effet l'analyse ESG de DNCA Finance couvre de façon parallèle l'ensemble des aspects de l'investissement responsable, dont le « Risque de Responsabilité » des entreprises et des organisations et leur contribution à la « Transition Économique Durable ». La méthodologie ABA est développée au chapitre [« Notre modèle d'analyse propriétaire ESG »](#).

1) Évaluer le Risque de Responsabilité des entreprises

L'évolution de certains indicateurs offre une analyse complémentaire souvent non encore intégrée dans les états financiers. Une hausse anormale du turnover, des accidents du travail ou encore de l'absentéisme peut témoigner d'un mal-être dans l'entreprise ou encore d'un climat social dégradé qui aura un impact sur la compétitivité et la performance économique (1% d'absentéisme représente 1% de coût de masse salariale supplémentaire).

Dans ce contexte, nous considérons l'analyse du Risque de Responsabilité des entreprises non plus comme une opportunité d'investissement mais comme un formidable vivier d'informations pour évaluer les risques auxquels les entreprises font face, notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

2) Identifier les opportunités d'investissement durable

Notre conviction repose sur une perspective à long terme du financement de l'économie. En tant que gérant d'actifs responsable notre rôle est de sélectionner les sociétés présentant les meilleurs atouts stratégiques et économiques pour répondre aux enjeux de demain, notamment les enjeux correspondant aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies.

Nous sommes convaincus que la capacité de ces acteurs à anticiper leur marché est cruciale pour conquérir ou maintenir leur leadership. C'est ainsi qu'en identifiant l'exposition à la transition économique durable des entreprises, nous visons à construire une surperformance robuste de nos portefeuilles par rapport à leurs univers de référence.

Les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies



La transition économique durable est avant tout source d'opportunités d'investissement. Notre travail est d'identifier les thématiques pertinentes pour la transition économique durable et par déclinaison de sélectionner les entreprises qui y contribuent. Notre modèle d'analyse propriétaire présenté dans la partie [« Notre modèle d'analyse propriétaire ESG »](#) du présent document décline cinq axes majeurs de la transition durable et leurs thématiques matérielles.

3) Limiter les incidences négatives sur l'environnement et la société

DNCA Finance a mise-en-place une stratégie de gestion de limitation des incidences négatives sur l'environnement et la société, en lien avec la contribution aux Objectifs de Développement Durable.

Cette stratégie se décline d'une part sur l'ensemble de la société de gestion (application de la politique d'exclusion du charbon thermique et des hydrocarbures non conventionnels et Trajectoire Climat), d'autre part de façon plus précise sur certains fonds spécialisés ou disposant du label ISR5.

e. Une politique investissement responsable qui intègre les deux axes de la « double matérialité »

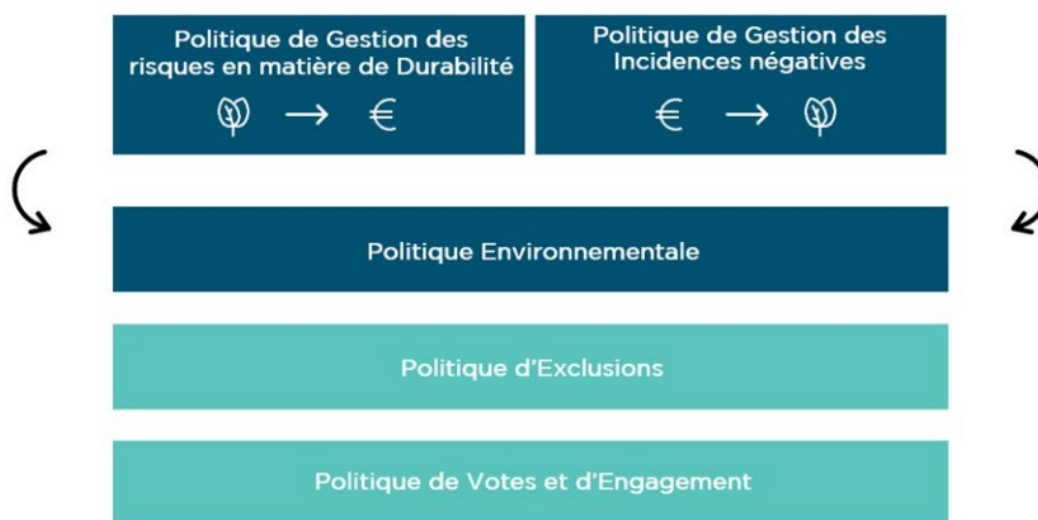
Les deux aspects de l'investissement responsable (impact sur la performance financière et conséquences des décisions d'investissement sur l'environnement et la société) constituent ce qu'on nomme désormais « la double matérialité » : la gestion des risques (financiers) en matière de durabilité (décrite dans notre document « Politique de gestion des risques en matière de durabilité ») et la gestion des incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité (voir notre document « Politique de gestion des incidences négatives »).

Cette dualité, est notamment illustrée dans notre Politique Environnementale, en analysant à la fois comment les entreprises et les organisations peuvent être fragilisées (impact du réchauffement climatique, dépendance à un écosystème...) et comment DNCA Finance peut limiter les impacts négatifs de ses décisions d'investissement sur l'environnement et contribuer à l'atteinte des objectifs internationaux (Accord de Paris sur la limitation de la hausse de la température, Convention pour la Diversité Biologique).

⁵ Créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances pour distinguer les fonds d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur gestion financière, le label ISR (Investissement Socialement Responsable) est un label français qui a pour objectif est de permettre aux épargnants, particuliers comme institutionnels, d'identifier les produits financiers respectueux des principes du développement durable.



POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



f. La politique environnementale et les engagements de DNCA Finance

DNCA Finance met un accent particulier sur la prise en compte des enjeux environnementaux, dont le climat et l'érosion de la biodiversité, que ce soit dans l'analyse des risques du portefeuille comme dans celle des impacts que celui-ci peut générer. En particulier, dans le cadre de son rapport [« Pressions Environnementales »](#), DNCA Finance s'est engagée dans une démarche progressive de réduction des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) et d'alignement avec l'Accord de Paris pour la limitation du réchauffement climatique. Les émissions de GES, incidence négative majeure des portefeuilles financiers, sont ainsi les incidences négatives sur lesquelles DNCA Finance concentre sa vigilance.

La Politique Environnementale fait l'objet d'un document dédié sur notre site internet. DNCA Finance a également détaillé dans son Rapport Article 29 de la Loi Energie Climat, publié en juin 2024, comment les enjeux liés à la biodiversité sont pris en compte dans sa politique d'investissement.

1) Alignement 2° et Accord de Paris

Adopté en décembre 2015 lors de la COP21, [l'Accord de Paris](#) met en place un cadre international de coopération sur le changement climatique qui a notamment pour objectif de limiter le réchauffement « bien en deçà de 2°C, et en poursuivant l'action menée pour le limiter à 1,5°C » (article 2), et d'atteindre un équilibre au niveau mondial entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre dans la deuxième moitié du XXIème siècle (neutralité carbone) (article 4).

Depuis la COP 21 et l'Accord de Paris, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique doivent faire partie de l'agenda quotidien des secteurs privé et public. Pour le secteur financier, l'agenda est défini par les principaux objectifs convenus lors de la COP 21 : « Rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques. »

2) Risques climatiques

Le changement climatique a un impact sur la performance financière des émetteurs et, par conséquent, sur le profil risque-rendement des titres qu'ils émettent. Les risques climatiques sont généralement classés en deux catégories :

- Les risques physiques : risques associés aux impacts physiques du changement climatique sur les activités des émetteurs résultant par exemple de températures extrêmes, d'inondations, de tempêtes ou de feux de forêt
- Les risques de transition : risques associés à la transition vers une économie à faible émission de carbone, par exemple : les changements de politique, de technologie ou d'offre et de demande dans certains secteurs

3) La stratégie Climat de DNCA Finance

DNCA Finance souhaite approfondir les méthodologies de mesure et d'analyse des données liées au réchauffement climatique :

- Mesure des empreintes carbone y compris sur le scope 3
- Méthodologie de calcul des températures induites à partir des émissions carbone


Par ailleurs, DNCA Finance intègre d'ores et déjà les enjeux climatiques dans sa « Politique de vote et d'engagement », à travers le soutien des résolutions climat.

Les objectifs de DNCA Finance (atteinte 2024 et reconduction 2025) sont en cours de mise à jour et feront l'objet d'une mise à jour du présent document dès que possible.


Pour rappel les objectifs de DNCA Finance à court terme (2023) étaient ainsi :

	Objectifs	Atteinte 2023	Reconduction 2024
	- Amélioration de la couverture de données	En cours	Objectif reconduit
	- Amélioration de l'analyse de température en y incluant une comparaison avec les émissions absolues de carbone, l'empreinte carbone, l'intensité carbone et l'évolution sur 3 ans entre 2020 et 2022	Réalisé	Non reconduit (évolution de la méthodologie)
	- Dialogue avec au moins 5 entreprises les plus « mauvais contributeurs » en termes d'évaluation de la température induite	Réalisé	Objectif reconduit
	- Dialogue avec au moins 5 entreprises sans objectif climat et représentant la plus grande exposition en termes d'actifs sous gestion	Réalisé	Objectif reconduit
	- Dialogue avec au moins 5 entreprises n'ayant pas adopté le cadre de la TNFD pour leurs impacts biodiversité représentant la plus grande exposition en termes d'actifs sous gestion	-	Nouvel objectif 2024
	- Soutien des résolutions "Say on Climate"	Réalisé	Objectif reconduit
	- Mise en place d'outils de gestion pour atteindre les objectifs à moyen terme	En cours	Objectif reconduit
	- Etat des lieux sur les émissions carbonées des émetteurs publics	Réalisé	Objectif reconduit
	- Exclusions des investissements exposés au charbon, à hauteur de 10% de chiffres d'affaires	Réalisé	Objectif reconduit
	- Exclusions des investissements exposés à la production de pétrole et de gaz non conventionnels, à hauteur de 10% de chiffres d'affaires	Réalisé	Objectif reconduit


- Objectifs à Moyen terme sur la sortie des hydrocarbures non conventionnels et du Charbon (2030 - 2040)

	Objectifs	Atteinte 2023
	- Exclusion des investissements exposés au charbon, à hauteur de 5% du chiffres d'affaires maximum d'ici 2027	Objectif atteint en 2023
	- Exclusion des investissements exposés au charbon, à hauteur de 0% du chiffres d'affaires maximum d'ici 2030 pour les pays de l'OCDE	En cours
	- Exclusion des investissements exposés au charbon, à hauteur de 0% du chiffres d'affaires maximum d'ici 2040 pour les pays en dehors de l'OCDE	En cours
	- Exclusion des investissements exposés à la production d'hydrocarbures non conventionnels, à hauteur de 5% du chiffres d'affaires maximum d'ici 2030	En cours
	- Exclusion des investissements exposés à la production d'hydrocarbures non conventionnels, à hauteur de 0% du chiffres d'affaires maximum d'ici 2040	En cours.

- Objectifs moyen terme d'alignement des portefeuilles (2030) :

	Objectifs	Atteinte 2023
	- L'indice moyen de réchauffement de la température des portefeuilles de DNCA Finance inférieur à 2,2°C, selon une méthodologie d'analyse intégrant à ce jour uniquement les scopes 1 et 2 (l'année de référence pour DNCA Finance est 2020, l'indice moyen de réchauffement de la température était alors de 2.5°).	Aligné
	- DNCA Finance s'engage à intégrer le scope 3 de l'ensemble de ses participations, une fois ce dernier disponible et standardisé. A cette échéance, DNCA Finance se réservera le droit d'ajuster ses objectifs. Dans l'intervalle, DNCA Finance apportera tout commentaire qualitatif pour le suivi de ces objectifs.	En cours de réalisation
	- Les objectifs s'entendent à périmètre constant tel que défini dans la présente politique.	

- Ambitions à long terme (2050) :

	Objectifs
	- L'indice moyen de réchauffement de la température des portefeuilles de DNCA Finance inférieur à 2°C (l'année de référence étant 2020, avec une température observée de 2.5°), selon une méthodologie d'analyse intégrant à ce jour uniquement les scopes 1 et 2.

Ces objectifs seront analysés régulièrement par DNCA Finance, notamment lors de la production du rapport annuel « Pressions environnementales ». Dans ce cadre, DNCA Finance s'assurera de son

alignement avec la trajectoire climat, analysera les écarts le cas échéant, et adaptera les mesures adéquates.

4) Alignement avec les Objectifs Internationaux de la Convention sur la Diversité Biologique

La 15^{ème} conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 sous la présidence Chinoise. Cette COP 15 a permis d'aboutir à un nouveau plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » et ainsi succéder aux Objectifs d'Aichi adoptés lors de la COP10 (Nagoya, Japon, 2010). Ce nouveau cadre contient 23 nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030 afin d'inverser l'érosion de la biodiversité. Parmi ces cibles, trois ont un objectif quantitatif : réduire la perte des zones de forte importance pour la biodiversité « proche de zéro » (cible 1), restaurer « au moins 30% » des aires dégradées (cible 2) et atteindre 30 % d'aires (marines, côtières, terrestres et d'eaux douces) protégées (cible 3).

5) Risques liés à l'érosion de la biodiversité

De la même manière, l'érosion de la biodiversité peut être source de pertes économiques et financières potentielles pour les émetteurs. Toutefois, les moyens d'analyse, les technologies et les données sont encore très peu disponibles et matures. Dans le cas de la perte de biodiversité, on distingue, comme pour le climat, deux types de risques : risques physiques et risques de transition. Ces risques sont décrits ainsi par la TNFD (Task-force on Nature-related Financial Disclosure) comme l'« ensemble des risques et opportunités financiers pour l'organisation résultant des impacts sur la nature et/ou des relations de dépendance vis-à-vis de la nature ».

6) La stratégie Biodiversité de DNCA Finance

Dans un contexte d'un manque de données harmonisées et de standardisation des méthodologies, DNCA Finance ne fixe pas à ce jour d'objectifs à 2030 mais inscrit sa réflexion et sa recherche sur l'érosion de la biodiversité dans le contexte de la contribution :

- Aux ambitions proposées par le plan stratégique mondial sur la biodiversité « Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal » ;
- A la stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ;
- A la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) ;
- Au respect des limites environnementales globales.

Ambitions à court terme :

- DNCA Finance se concentre dans un premier temps sur les méthodologies et les données :

Objectifs
- Compréhension et maturité des indicateurs sélectionnés concernant la biodiversité
- Identification des objectifs prioritaires et des indicateurs associés
- Dialogue avec les entreprises exposées aux risques liés à la biodiversité
- Dialogue avec au moins 5 entreprises n'ayant pas adopté le cadre de la TNFD pour leurs impacts biodiversité, et représentant la plus forte exposition en termes d'actifs sous gestion

DNCA Finance intègre certains enjeux liés à la biodiversité dans son outil d'analyse propriétaire ABA, à la fois dans la notation « Risque de responsabilité » et dans la notation « Transition Economique Durable ».

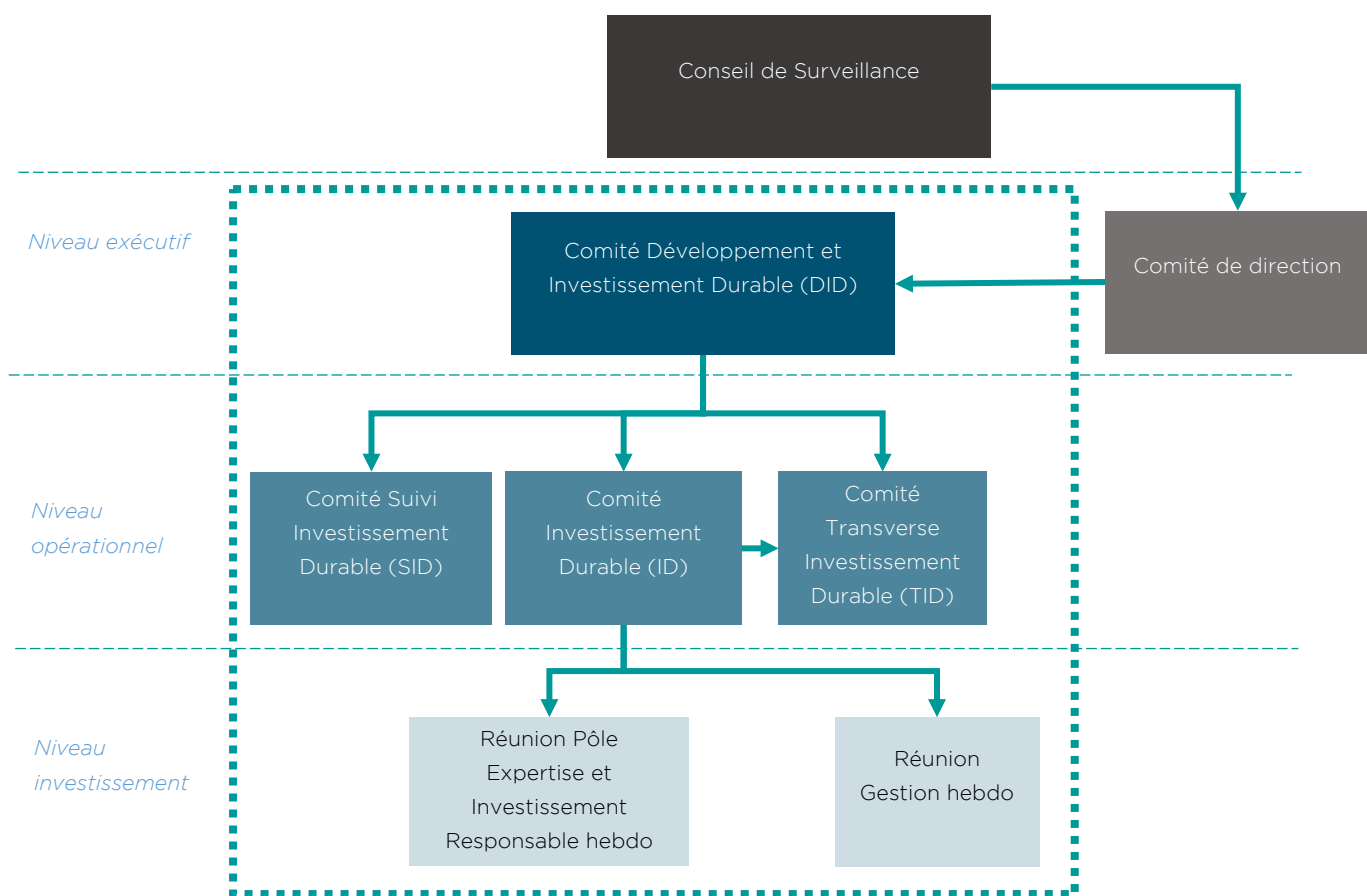
Enfin, les atteintes à la biodiversité sont l'un des enjeux de la Politique d'engagement de DNCA Finance.

2. Equipes et moyens

Une gouvernance ESG spécifique, intégrée à la gouvernance de la société de gestion DNCA Finance a adapté en 2022 sa gouvernance pour mieux appliquer la Politique d'investissement responsable.

a. La gouvernance ESG de DNCA Finance est constituée de plusieurs instances

- Comité Développement et Investissement Durable (Comité DID)
- Comité Investissement Durable (Comité ID)
- Comité de Suivi Investissement Durable (Comité SID)
- Comité Transverse Investissement Durable (CTID)



Comité Développement et Investissement Durable (Comité DID)

L'objectif du Comité DID est de définir les orientations stratégiques des politiques RSE et d'Investissement Durable de DNCA Finance, en cohérence avec les orientations ESG du Conseil de surveillance de la société de gestion.

Il est composé des membres du Comité exécutif, du RCCI, de la Responsable Pôle de Gestion et d'Expertise Investissement Responsable, ainsi que les représentants des principales fonctions (risques, marketing, juridique, fonction commerciale, ...).

Comité Investissement Durable (Comité ID)

L'objectif du Comité ID est de définir, déployer et suivre les processus d'Investissement Durable au niveau des équipes de gestion de DNCA Finance.

Il est composé du Responsable du pôle de gestion et d'expertise Investissement Responsable, du Secrétaire Général de la Gestion, d'un représentant par équipe de gestion, d'un représentant de l'équipe Conformité et d'un représentant de l'équipe Risques.

Comité de Suivi Investissement Durable (Comité SID)

L'objectif du Comité SID est de suivre toutes les évolutions relatives à la politique d'exclusion et les incidences négatives identifiées.

Il est composé du Responsable du pôle de gestion Investissement Responsable, du Secrétaire Général de la Gestion, et à minima d'un représentant de l'équipe Conformité et d'un représentant de l'équipe Risques.

Comité Transverse Investissement Durable (Comité TID)

L'objectif du Comité TID est de définir, déployer et suivre les processus opérationnels soutenant et encadrant l'Investissement Durable.

Il est composé de la Direction des Opérations, du pôle de gestion Investissement Responsable, et des équipes risques, marketing, juridique, commercial, data, conformité, middle office.

b. Le contrôle des risques, acteur de la politique investissement responsable

L'Investissement Responsable, et notamment le suivi du risque en matière de durabilité, ainsi que l'ensemble du suivi des critères, contraintes et ratios Investissement Responsable sont intégrés au dispositif de contrôle de DNCA Finance.

Les responsabilités sont réparties entre des contrôles de premier niveau effectué notamment par les équipes Middle Office, selon des critères définis par le Département des Risques, un monitoring par l'équipe de contrôle des risques et des contrôles de second niveau.

A ce titre le Département des Risques fait partie intégrante de la gouvernance Investissement Responsable de DNCA.

c. Les effectifs dédiés à l'investissement responsable

Un Pôle de gestion et d'expertise Investissement Responsable a été créé depuis 2018 pour gérer et développer les activités suivantes :

- Réaliser l'analyse ESG des émetteurs
- Développer et déployer le modèle d'analyse ESG propriétaire ABA (« Above and Beyond Analysis »)
- Piloter les processus d'investissement ISR et la gestion des fonds Article 9
- Concevoir les reportings Investissement Responsable au niveau de la SGP (Article 29 Loi Energie Climat)
- Suivre les engagements de transparence : reporting extra-financier des fonds, code de transparence, informations destinées aux clients, trajectoire Climat
- Piloter la labellisation des fonds ISR

Au 30/06/2024, le pôle de gestion et d'expertise Investissement Responsable était constitué de 7 ETPs, dont 4 gérants et 3 analystes ISR.



Léa Dunand-Chatellet

Responsable pôle ISR
18 ans d'expérience



Romain Avice

Gérant, Responsable adjoint du pôle
ISR
15 ans d'expérience



**Mathieu Belondrade,
CFA**

Gérant-analyste ISR,
ESG policy officer
Plus de 20 ans d'expérience



Florent Eyroulet

Gérant-analyste ISR,
20 ans d'expérience



Arthur Morel

Analyste ISR
5 ans d'expérience



Aude Magrez

Analyste ISR
3 ans d'expérience



Coura Thiam

Analyste ISR
13 ans d'expérience

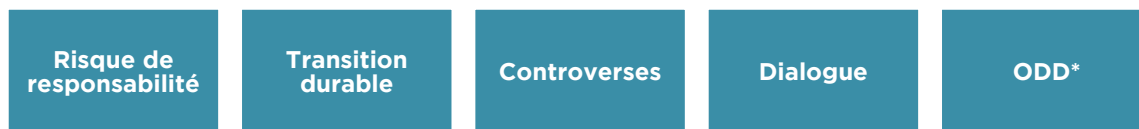
Par ailleurs, tous les gérants ont accès aux informations ESG à travers l'outil propriétaire ABA et peuvent les utiliser directement dans leur processus de gestion, notamment dans les fonds de la gamme ISR Responsable. Les gérants des OPC hors gamme Beyond (Article 9) issus des différents pôles de gestion sont au nombre de 39.

3. Notre modèle d'analyse propriétaire ESG pour les émetteurs privés

Nous attachons une importance particulière à développer des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Finance respecte ce principe et a pour objectif d'offrir une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction.

Les informations émanant des entreprises constituent la majeure partie des données utilisées. Le dialogue avec les dirigeants et les visites de site renforcent notre compréhension et représentent une source inestimable de valeur ajoutée.

Notre modèle est articulé autour de cinq piliers d'analyse indépendants et complémentaires communs à l'ensemble des stratégies :



*Objectifs de Développement Durable

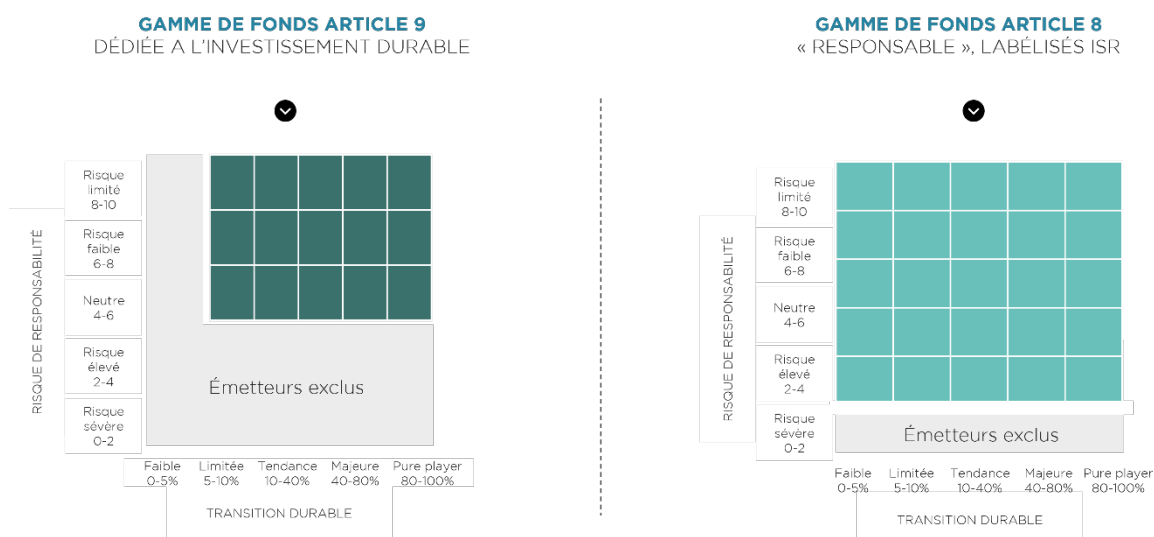
L'objectif est de proposer une analyse détaillée apportant une valeur ajoutée à l'analyse financière traditionnelle. Cette analyse est réalisée exclusivement en interne par les équipes de DNCA Finance et s'appuie sur les données émanant des entreprises.

L'analyse ESG des valeurs est réalisée sous le contrôle du pôle de gestion et d'expertise Investissement Responsable. Elle passe en revue sur la base de l'outil ABA l'analyse du Risque de Responsabilité, l'analyse de la contribution à la Transition Durable, le suivi des controverses, du newsflow et les rencontres avec les dirigeants d'entreprise. L'analyse est réalisée exclusivement en interne et n'intègre aucune notation d'agences externes.

L'analyse ESG s'appuie également sur les données des prestataires externes choisis pour leur expertise spécifique.

a. Synthèse

Notre modèle permet de mesurer à la fois les risques d'investissement issus de la note de Risque de Responsabilité, intégrant l'évaluation du risque de controverses, et les contributions positives grâce à l'évaluation de l'exposition à la Transition Durable. Les échanges et les informations concernant l'entreprise sont des éléments conservés dans le modèle et constituent notre historique de données. En combinant le Risque de Responsabilité et la Transition Durable, nous souhaitons cartographier les entreprises selon une approche risque/opportunité.



b. Pilier risque de responsabilité

L'une des sources de création de valeur financière est d'éviter les risques de responsabilité (réputation, controverses, opérations). L'évolution de ces indicateurs de risques offre une analyse complémentaire souvent non encore intégrée dans les états financiers, permettant d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

Ce pilier propose une note sur 10 et se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les entreprises et le nombre de critères est volontairement restreint à 24.

Critères et piliers d'analyse de la responsabilité d'entreprise



c. Pilier transition durable

La seconde source « d'alpha » vient des investissements orientés vers les grandes tendances de long terme, naturellement en croissance. Analyser la transition économique durable permet de sélectionner des entreprises qui bénéficient de ces tendances. Cinq transitions macroéconomiques sont identifiées : démographie (inclusion des séniors, accès à l'éducation...), médecine (diagnostic, lutte contre les maladies endémiques...), économie (accès aux services financiers, digitalisation des échanges...), mode de vie (écoconception, consommation collaborative...) et écologie (traitement de l'eau, énergies renouvelables...).

Analyse de la Transition Durable à travers 5 piliers



Sur cette base, le pilier Transition Durable offre une analyse des contributions positives d'une entreprise au travers de ses activités, produits et services, en identifiant si une entreprise contribue à la Transition Durable, dans quel(s) domaine(s) et dans quelle proportion. Pour des raisons de transparence de l'information, à ce jour le critère d'exposition retenu est celui du chiffre d'affaires. Cependant, nous souhaitons évoluer à terme vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses en recherche et développement ou encore la part des produits.

Le niveau d'exposition s'échelonne de 0 à 100%, classant les entreprises en 5 catégories, et donne lieu à une évaluation sur le niveau de contribution positive à la Transition Durable, selon un référentiel « transition durable » propre à DNCA Finance. La répartition de l'univers est indépendante de notre évaluation.

L'analyse de l'exposition à chaque transition résulte des informations publiées par les entreprises. Nous ne réalisons pas d'estimation et en l'absence d'informations précises nous adressons une demande spécifique à l'entreprise.

d. Pilier controverses

Ce pilier permet de suivre le niveau de controverse des entreprises en reprenant la typologie utilisée dans l'analyse de Risque de Responsabilité : controverses actionnariales, controverses environnementales, controverses sociales et controverses sociétales. Notre objectif est de mettre en adéquation les principes édictés par les entreprises et la réalité observée ainsi que de constituer une base d'alertes pour les gérants. Chaque controverse identifiée fait l'objet d'une analyse complète consignée dans notre outil propriétaire ABA. À l'issue de ce travail, nous distinguons les controverses selon leur niveau de gravité pour obtenir une notation agrégée.

Nous utilisons cette analyse comme un indicateur avancé lorsqu'elle est tangible et non comme un outil de sanction systématique. En effet, la dimension internationale des entreprises et la profusion des informations nous obligent dans chaque situation à distinguer des cas d'alertes isolées des alertes majeures. Pour autant, une succession de cas isolés peut par exemple témoigner d'une infraction généralisée à l'échelle de toute l'entreprise.

e. Pilier dialogue et newsflow

Les échanges avec les dirigeants sont le cœur de notre métier de gérant. L'analyse extra-financière s'attache de la même manière à rencontrer le plus souvent possible les entreprises afin d'échanger sur les sujets de Responsabilité et de Transition Durable. Nous valorisons ce dialogue qui permet une meilleure compréhension de l'entreprise et de sa stratégie. C'est à ce titre que nous rencontrons les entreprises, soit sous la forme de tête à tête avec les dirigeants soit lors de visites de sites.

Un reporting précis de ces rencontres dédiées aux enjeux extra-financiers est renseigné par les gérants dans notre outil d'analyse ainsi que les informations importantes sur les entreprises (newsflow). Par ailleurs, nous appliquons une politique d'engagement et de vote propre à DNCA Finance lors des Assemblées Générales des entreprises.

f. Pilier ODD

En 2015, les Etats-membres de l'ONU ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) répondent aux défis mondiaux, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés. Nous avons développé dans notre modèle d'analyse propriétaire ABA une section dédiée aux ODD afin de pouvoir adapter ces enjeux à la gestion d'actifs et en particulier aux entreprises. Dans ce pilier, le référentiel utilisé est directement celui des Objectifs de Développement Durable.

Le cas échéant, l'exposition et la contribution d'une entreprise à un ou plusieurs objectifs est renseigné dans notre outil.

En sus des 5 piliers précités, les piliers Contribution Positive/AIM et Climat sont quant à eux complémentaires et optionnels, dédiés aux stratégies à contribution positive.

g. Pilier Climat

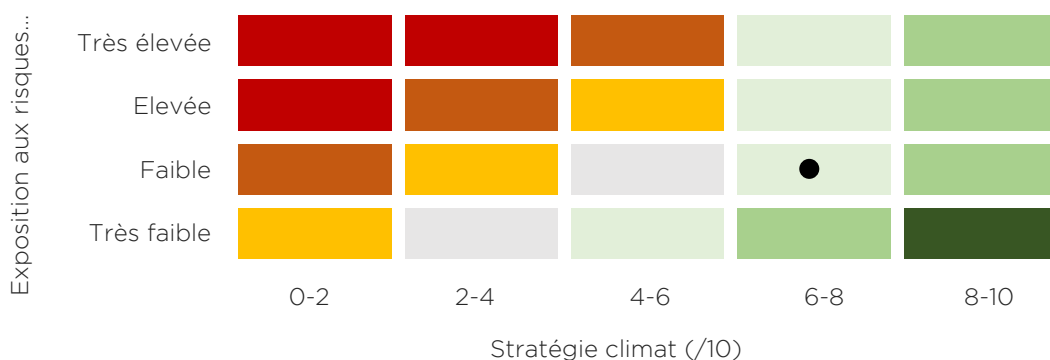
Analyse des risques de transition liés au changement climatique



Notre approche repose sur une matrice qui combine une évaluation fine des risques climat auxquels chaque entreprise fait face avec une analyse de sa stratégie climat pour déterminer la qualité de sa gestion des risques climat.

- L'exposition aux risques de transition est déterminée pour chaque entreprise en fonction de son secteur et de son empreinte géographique. Nous suivons le même cadre d'analyse que celui présenté dans la TCFD, avec une évaluation des risques politiques et de régulation, des risques technologiques, des risques de marché et des risques de réputation. Le niveau de risque ainsi évalué va de « Très faible » à « Très élevé ».
- L'évaluation de la stratégie climat de l'entreprise est un des 24 critères renseignés dans l'analyse du Risque de Responsabilité, critère intitulé « Politique climat et énergétique ». Nous évaluons ainsi la qualité de la politique climat, la pertinence des actions mises en place, ainsi que les résultats obtenus pour obtenir une note sur 10.

Évaluation de la gestion des risques climat



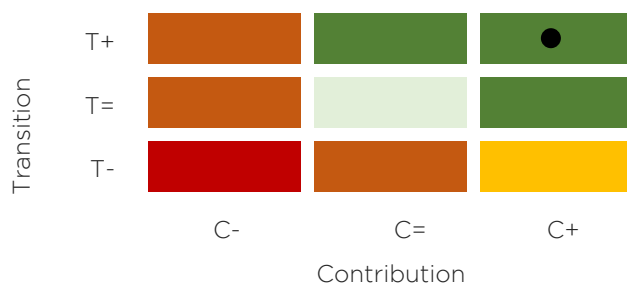
Cette évaluation nous permet de déterminer quelles entreprises ont une gestion adéquate de leurs risques climat et lesquelles sont à risque ; les plus à risques (combinant une forte exposition et une stratégie climat insuffisante) seront ciblées dans notre politique d'engagement.

Les entreprises qui ont une gestion « insuffisante » ou « très insuffisante » sont exclues des fonds ISR ayant une philosophie de gestion liée au climat (i.e. DNCA Invest Beyond Climate).

Notation Transition/Contribution

La sélection des entreprises en portefeuille s'appuie sur une analyse fondamentale de l'activité, du modèle économique et de la stratégie de chaque entreprise considérée afin de déterminer le niveau d'alignement avec un scénario en ligne avec l'Accord de Paris. Cette analyse nous permet pour chaque entreprise de déterminer si sa trajectoire de décarbonation est compatible avec les objectifs internationaux (analyse de la Transition) et si l'entreprise contribue à la décarbonation d'autres entreprises et secteurs via ses produits et services (analyse de la Contribution).

Cette double analyse se traduit pour chaque entreprise par une note climat Transition / Contribution, avec pour chacun des 2 aspects une gradation - / = / +. Seules les entreprises dont la combinaison des notes de Transition/Contribution ne sont pas dans les zones orange/rouge dans la matrice ci-dessous sont éligibles.



L'analyse de la Transition

Nous avons enrichi notre module d'analyse de la Transition dans ABA, notamment pour tenir compte des évolutions du Label ISR dans sa version 3. Ce module se base sur des données et des informations fournies par les entreprises et des sources de référence comme le GIEC, CDP, ou l'initiative Science-Based Targets (SBT).

Dans ce module nous évaluons plusieurs aspects de la stratégie climatiques des émetteurs : les objectifs de décarbonation et leurs suivis, les moyens mis en œuvre et la gouvernance associée à ces enjeux. Cela nous permet de juger la crédibilité de cette stratégie et sa conformité avec les Accords de Paris.

Pour estimer l'alignement des sociétés avec l'Accord de Paris, nous nous basons sur 1) le scénario du GIEC qui implique une réduction annuelle de 7% des émissions de GES 2) Les données et les engagements des émetteurs à la Science-Based Targets initiative. En effet, nous pensons qu'il est important de se baser sur des modèles et scénarii reconnus par tous et qui forment une base commune pour les entreprises et leurs investisseurs, tout en restant conscients de certains partis pris et des limites de tout exercice de modélisation de scénario.

Pour chaque entreprise, nous nous attachons tout d'abord à identifier les principaux enjeux carbonés en analysant une série d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs :

- L'empreinte carbone (scope 1, 2, 3).
- Les éléments de stratégie et les objectifs climat de l'entreprise qui nous servent à modéliser sa trajectoire de décarbonation.
- Les moyens mis en œuvre et leviers d'action permettant l'atteinte des objectifs précédents
- L'exposition de la société aux risques climatiques conformément à la TCFD
- Les données liées à la Taxonomie Européenne

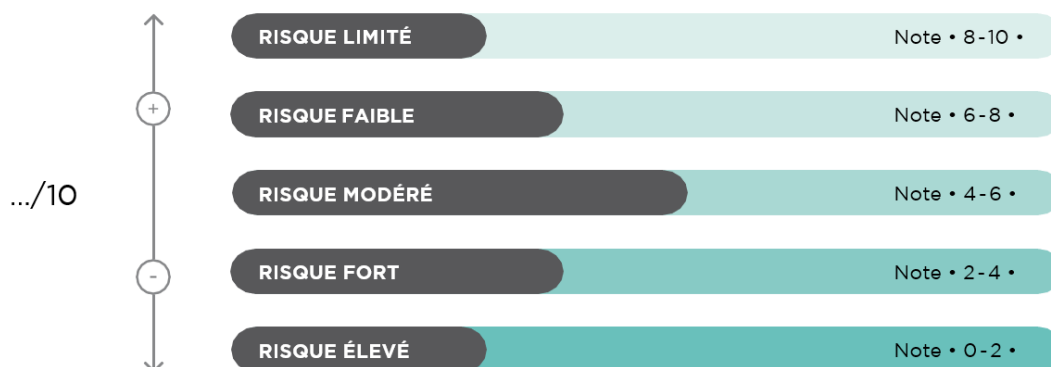
Nous évaluons ensuite l'alignement de la trajectoire de décarbonation de l'entreprise avec sa trajectoire de référence (secteur pertinent/zone Europe) pour déterminer si l'entreprise est en retard (T-), en ligne (T=) ou en avance (T+) sur cette trajectoire.

Cette analyse de la trajectoire, mais aussi des engagements pris (Net Zero, SBTi) et les niveaux d'alignement de la société avec la taxonomie européenne, servent à déterminer la nécessité de lancer un engagement, ou non, avec la société. La description et la conclusion de l'engagement le cas échéant sont renseignés dans ABA.

L'analyse de la Contribution

Pour ce qui concerne l'analyse de la Contribution, c'est-à-dire en quoi les produits et services de l'entreprise contribuent ou non à la transition bas carbone d'un ou plusieurs secteurs, nous nous attachons à plusieurs éléments d'analyse :

- La « part verte » climat de l'entreprise, c'est-à-dire la part de ses produits et services qui contribuent à la transition bas carbone, ce qui nous permet de définir le périmètre d'analyse.
- Les secteurs adressés par les produits et services de l'entreprise, et notamment la part dédiée aux 4 secteurs clés que sont l'énergie, le transport, le bâtiment et l'industrie.
- La contribution positive des produits et services, évaluée en termes d'économie d'énergie ou de CO2 (les économies de matière sont recalculées en termes d'économies de CO2).
- La part des investissements et d'innovation dédiée à ces produits et services bas carbone, ce qui nous permet d'évaluer si cette contribution est pérenne voire devrait s'accélérer.
- La part des investissements d'innovation dédiée aux technologies identifiées comme des « innovation gaps » par l'AIE, ce qui nous permet de valoriser les entreprises qui investissent dans des solutions pas forcément encore rentables mais qui seront indispensables à l'atteinte d'un monde carbone neutre.



b. Analyse transition durable

Chaque entreprise est évaluée selon son niveau de chiffre d'affaires en absolu. Le niveau d'exposition s'échelonne de 0 à 100% et donne lieu à une recommandation sur le niveau de contribution positive à la Transition Durable. La répartition de l'univers est indépendante de notre évaluation.



5. Fréquence de l'évaluation

L'évaluation des notes de Responsabilité se base sur un ensemble de KPI quantitatifs permettant une analyse qualitative des 24 critères qui composent la notation sur 10.

Les indicateurs quantitatifs (ou KPI) sont revus au minimum tous les deux ans lors de la publication des rapports des entreprises et en fonction de l'accessibilité des données. A la suite d'un important appel d'offres sur l'approvisionnement en données lancé fin 2021 et qui a vu sa concrétisation en 2023, DNCA Finance est dorénavant en position d'obtenir les données ESG brutes des entreprises selon le nouveau cadre de reporting réglementaire afin de permettre une actualisation en date de publication.

Parallèlement, les notations de Responsabilité évoluent en continu au gré des informations qui parviennent publiquement et des controverses. Un modèle de screening du « newsflow » a été développé pour capter le maximum d'informations disponibles. Par exemple, l'annonce d'un changement de Direction ou la survenance d'un accident industriel seront des événements impactant pour les entreprises et qui sont pris en compte dans le modèle ESG dès leur officialisation. Une information ESG concernant une entreprise est systématiquement historisée dans l'onglet dialogue de l'outil ABA et fait l'objet d'une évaluation (positive, neutre, négative). Cette information est rattachée à un des 24 critères de la notation de Responsabilité et conduira ainsi à l'évolution de sa note : +1 (positif), 0 (neutre) ou -1 (négatif). Cette intégration a un impact direct et potentiellement quotidien sur la notation de Responsabilité d'une entreprise. De la même manière, l'intégration des controverses au moment de leur survenance impacte la note de Responsabilité (voir paragraphe analyse des

controverses). Ainsi, la notation ESG des entreprises est dynamique. Elle est historisée au 31/12 de chaque année et l'outil permet de visualiser un historique de notation de 3 ans.

Par ailleurs, le modèle d'analyse ESG est revu chaque année pour évaluer la nécessité de modifier certains critères. En pratique, ces modifications sont marginales et incrémentales. L'objectif est d'adapter le modèle aux nouveaux enjeux et supprimer ceux devenus éventuellement « mainstream ».

6. Notre modèle d'analyse propriétaire ESG pour les Etats



Environnement



Social



Sociétal



Gouvernance

Au sein de notre outil propriétaire ABA, l'analyse ESG des Etats/émetteurs publics se décompose en :

- Une analyse des 4 piliers Environnement, Gouvernance, Social & Sociétal ;
- Une analyse Climat.

Nous attachons une importance particulière à l'utilisation de données homogènes et fiables. Ainsi, notre modèle d'évaluation des enjeux ESG pour les émetteurs publics s'appuie sur un ensemble d'indicateurs choisis au sein de la base ISS Country Ratings et testés pour leur pertinence statistique. Ces indicateurs font l'objet d'un retraitement propriétaire pour calculer notre note propriétaire au niveau des Etats.

Analyse environnementale	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources naturelles (usage des sols, eau renouvelable, eau potable, gestion des forêts...) • Changement climatique (alignement accords de Paris, émissions de GES, rejets de particules fines...) • Energie (réserves d'énergie primaire, mix énergétique, consommation d'énergie par ménage...) • Agriculture (part consacrée à l'agriculture soutenable, utilisation des OGM, production de viande...) • Mobilité (Consommation d'énergie par les transports, mode de transport fret vs passagers...) • Gestion des déchets et recyclage (rejets d'eau fraîche, production de déchets et part recyclée...)
Analyse gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Etat de droit et respect des libertés (indépendance et efficacité de la justice, état de droit, respect des droits fondamentaux, des droits de l'Homme...) • Qualité des institutions et du cadre réglementaire (qualité des organes de gouvernement, qualité de la réglementation...) • Vie démocratique (vitalité politique, système électoral, niveau de démocratie, stabilité politique...) • Statut militaire et défense (dépenses militaires en pourcentage du PIB, implication dans des conflits...)
Analyse sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi (taux de chômage, taux de chômage de long terme, taux d'emploi 15-64 ans...) • Santé (espérance de vie, dépenses de santé, accès aux services médicaux...) • Education et formation (dépenses dans l'éducation en pourcentage du PIB, ratio élèves/enseignants au primaire, taux accès à l'éducation secondaire...)
Analyse sociétale	<ul style="list-style-type: none"> • Inégalités (répartition des revenus, taux de pauvreté, indice de GINI...) • Conditions de vie, libertés et respect des droits fondamentaux (non-discrimination, droit d'association, travail des enfants, travail forcé...)

Notation pays

Au sein des 4 grands piliers d'analyse décrits ci-dessus, 82 indicateurs clefs font l'objet d'une notation sur 10, résultat de la moyenne pondérée des indicateurs.

Une notation finale ESG pour chaque pays est attribuée de 0 à 10, en équipondérant les 4 grands piliers d'analyse.

Enfin, un certain nombre de controverses considérées comme graves au niveau des pays sont répertoriés (respect des droits humains, discrimination, respect de la liberté d'association, de la liberté de la presse...). Le fait pour un Etat de contrevenir à un ou plusieurs de ces sujets de controverses se traduit par un malus appliqué au pilier concerné.

Analyse Climat

Outre la notation pays découlant des 4 grands piliers d'analyse décrits ci-dessus, un onglet 'Climat' dans l'outil permet de rentrer plus en détail sur un certain nombre d'indicateurs/KPIs en lien avec le climat et déclinés selon les grandes catégories suivantes :

- Evolution du mix énergétique (5 ans)
- Mix énergétique
- Intensité Carbone
- Réserves
- A ce stade cet onglet 'Climat' n'a pas d'impact sur la notation pays.
-

7. Matières premières : critères d'analyse ESG spécifiques

Le module Matières Premières vise à répondre aux besoins de l'expertise Commodities de DNCA pour laquelle un fonds a été lancé en février 2024. Au sein de notre outil propriétaire ABA, l'analyse ESG des matières premières se décompose en :

- Une analyse du Risque de Responsabilité en 3 piliers Environnement, Gouvernance & Social
- Une analyse de Transition.

a. Notation Risque de Responsabilité

La note Risque de responsabilité repose sur trois piliers :

- Pilier Environnemental : il est calculé en approche bottom-up (50% de la note) et top-down (50% de la note)

En bottom-up, l'équipe Matières Premières suit 3 critères : émissions de CO₂, Consommation d'eau, Tailing Waste) et utilise des données quantitatives issues de rapports d'agences, associations, instituts gouvernementaux ou non. L'équipe procède à une normalisation de ces critères, en relatif à l'univers d'investissement étudié, pour obtenir une note environnementale bottom-up entre 0 et 10.

Le résultat, pour chaque critère, est ainsi reporté dans le modèle ABA.

Le calcul de la note environnementale top-down est calculé sur la base du poids des pays producteurs dans la production mondiale de la matière première en question et leur note environnementale respective (reprise du module ABA Pays/note émetteurs publics-Etats).

- Piliers Social et pilier Gouvernance : les notes sociales et gouvernance sont remontées en top down, sur la base du poids des pays producteurs et leur note sociale et sociétale respective (reprises du module ABA Pays).

L'agrégation des trois notes ainsi obtenues permet d'obtenir une note de risque de responsabilité. La pondération est de 60% pour le pilier Environnemental, et de 20% pour chacun des 2 autres piliers.

b. Analyse de transition

L'onglet 'Analyse de transition' est un outil d'aide au calibrage du portefeuille. Il intervient dans la phase de construction du portefeuille, et notamment dans la construction de notre score stratégique⁶, avec l'idée d'étudier les potentielles externalités positives des matières premières (facilitation des technologies de décarbonation de l'économie, recyclage).

L'allocation stratégique repose sur une approche hybride entre analyse financière/fondamentale et analyse extra-financière. Elle est l'expression des préférences de sur-pondération/sous-pondération à moyen/long terme (1 - 3 ans) par rapport à l'indice de référence.

La note transition durable, basée sur 10, est décomposée pour 50% par une note de dé-fossilisation primaire (green demand, green mobility, green power generation) et pour 50% par une note de circularité (recyclabilité, recyclage effectif, économie d'énergie). Un critère discrétionnaire additionnel de Criticité peut jouer un rôle de bonus, jusqu'à 2 points supplémentaires, si la matière première est un élément incontournable de la transition durable comme le cuivre ou l'aluminium (mesuré notamment via nombre d'applications possibles de la matière première).

⁶ Le score stratégique se compose pour 60% d'un score financier (espérance de rendement, rolling yield historique et équilibre offre/demande) et pour 40% du score de transition (le nombre d'applications dans les nouvelles technologies, dont celle facilitant la décarbonation de l'économie, le poids de la green demand dans la consommation totale de la matière).

NOTRE PROCESSUS DE GESTION

01 [L'univers d'investissement
et calcul du taux
d'exclusion](#)

02 [La construction
de portefeuille](#)

03 [Politique d'engagement
actionnarial et politique de vote](#)

04 [Emprunt de titres](#)

05 [Utilisation
des produits dérivés](#)

06 [Les organismes solidaires](#)



III. NOTRE PROCESSUS DE GESTION

1. L'univers d'investissement et calcul du taux d'exclusion

Dans le cadre du Label ISR France, les fonds labélisés ou candidats au Label sont rattachés à un fichier de sélectivité pour démontrer et contrôler mensuellement l'exclusion d'au minimum 30% de leur univers d'investissement. Ces fichiers sont produits et enregistrés quotidiennement et tiennent compte de plusieurs éléments qui sont décrits précisément, ci-après :

- L'univers d'investissement
- Les fonds éligibles
- Les notations ESG des émetteurs
- Les taux d'exclusion

a. Définition des univers d'investissement

Les univers d'investissement sont définis dans le cadre des prospectus des fonds et reposent sur deux paramètres :

- L'objectif de gestion incluant l'indice de référence,
- L'univers d'investissement incluant le nombre de valeurs constituant l'univers de gestion.

Le cas échéant, certaines stratégies précisent également les zones géographiques et/ou tailles de capitalisation.

Selon ces deux paramètres, chaque fonds est rattaché à un univers d'investissement type qui correspond à la stratégie dominante du portefeuille. Les univers d'investissement sont rationalisés pour associer au même fichier de sélectivité des fonds ayant des périmètres de gestion comparables : pays, taille de capitalisation et classe d'actifs.

Un fichier Excel dynamique partagé par les équipes de Gestion ISR, Risques, Data et Juridique recense les fonds rattachés à chaque fichier. Il est mis à jour en fonction des évolutions de périmètre.

b. Notation ESG des émetteurs

La notation des émetteurs constituant un fichier de sélectivité repose par défaut sur la note interne ABA qualitative exposée plus haut pour tous les titres investis en portefeuille ou ayant déjà été investis par le passé. Dans le cas contraire, une note ABA quantitative est utilisée, dont la seule différence avec la note qualitative est que les différents champs de notre modèle propriétaire sont sourcés à partir de la base de données ESG de MSCI. Le recours à cette notation quantitative est utilisé pour compléter et maximiser le taux de couverture des univers sans pour autant garantir une couverture exhaustive.

c. Calcul des taux d'exclusion

Les taux d'exclusion sont calculés sur la base des notations ABA (qualitative ou quantitative). Ils correspondent aux niveaux d'exigence des stratégies ISR de chaque fonds telles que précisées dans leur prospectus et se traduisent par une réduction de 20%⁷ de l'univers investissable ESG par rapport à l'univers d'investissement initial de chaque fonds.

Les valeurs non-couvertes ni par le modèle interne ABA qualitatif, ni par le modèle quantitatif sont considérées comme exclues. Cette démarche s'appuie sur une approche prudentielle qui consiste à exclure toute société pour laquelle nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la qualité ESG.

Les taux d'exclusion sont publiés sur les reportings mensuels et précisent également les taux d'exclusion en fonction des niveaux de couverture.

⁷ 30% pour les pour les fonds bénéficiant du Label ISR dans sa version 3

2. La construction de portefeuille

L'univers éligible ainsi défini constitue le point de départ de la construction de portefeuille. Dès lors, l'analyse financière, la qualité fondamentale de l'entreprise, la liquidité sur les marchés et le potentiel d'appréciation représentent les critères déterminants de la construction de portefeuille. Par ailleurs, l'analyse extra-financière complète l'analyse financière traditionnelle en identifiant de nouveaux risques ou des moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'enrichir notre connaissance fondamentale des entreprises pour sélectionner les meilleures valeurs en portefeuille. Une grille de conversion permet d'intégrer l'analyse extra-financière dans la valorisation des entreprises via la prime de risque.

Par ailleurs, les fonds DNCA Finance sont des stratégies de portefeuille non indicielles, qui ne tiennent pas compte des indices de référence auxquels elles sont comparées.

Enfin, s'agissant de la politique d'investissement et de désinvestissement, celle-ci est liée aux critères énoncés précédemment. Par exemple, le poids d'une valeur en portefeuille va progressivement diminuer au fur et à mesure de son appréciation sur les marchés. D'autre part, toute modification de la note de Responsabilité d'Entreprise conduisant à une dégradation en risque (note inférieure à la note seuil telle que définie dans le prospectus des fonds) implique un désinvestissement de la valeur en portefeuille. Ce désinvestissement doit être réalisé sans délai dans les meilleures conditions de marché. De même en cas de controverse majeure. Dans ces cas, le reporting ISR trimestriel informe les investisseurs de ces situations et des désinvestissements réalisés sur la période. Par ailleurs, les nouvelles valeurs en portefeuille sont également renseignées dans ce reporting dédié.

3. Politique d'engagement actionnarial et politique de vote

a. Politique d'engagement

Comme décrit dans notre politique d'investissement responsable, nous attachons la plus grande importance à maintenir un dialogue et un engagement constant avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. L'engagement actionnarial est un pilier crucial de notre démarche d'investissement responsable et de notre responsabilité fiduciaire.

Nous distinguons deux façons d'interagir avec les sociétés :

Le dialogue avec les entreprises : en tant que gérants de conviction, nous considérons qu'il est fondamental de rencontrer très régulièrement les entreprises dans lesquelles nous investissons ou dans lesquelles nous envisageons d'investir. C'est le cas pour l'analyse des aspects financiers comme ESG. Les meetings ESG nous donnent notamment l'opportunité de questionner le management sur sa stratégie et dans quelle mesure sa mise en œuvre intègre les intérêts de toutes les parties prenantes. Ces meetings nous fournissent généralement une image bien plus pertinente du degré d'intégration des enjeux ESG, de la culture d'entreprise et de la capacité de l'entreprise à gérer ses risques ESG, que la lecture des documents publiés par les sociétés.

Les informations obtenues durant ces meetings contribuent à la qualité et à la réactivité de notre recherche ESG, qui est effectuée entièrement en interne.

L'engagement actionnarial ou investisseur : en tant qu'investisseur actif et afin de protéger les intérêts et la valeur des investissements de nos clients, nous pensons qu'il est de notre responsabilité, non seulement de sélectionner les meilleurs investissements, mais aussi d'encourager de meilleures pratiques dans les entreprises dans lesquelles nous investissons et plus généralement sur les marchés. Nous avons entamé la formalisation de notre politique d'engagement. Celle-ci intègre les principes énoncés dans notre politique d'investissement responsable et dans notre politique de vote. Notre processus d'engagement est basé sur une sélection minutieuse des cibles d'engagement (selon des critères de matérialité et de poids dans nos investissements), la définition d'objectifs d'engagement clairs et précis, et un reporting régulier sur les progrès réalisés dans la revue annuelle de nos activités d'engagement. Nous sommes également favorables à participer à plusieurs initiatives d'engagement collaboratif, car nous pensons que certains enjeux systémiques comme la protection du climat qui nécessitent une action coordonnée afin d'aboutir aux meilleurs résultats.

Nos activités d'engagement contribuent significativement à la qualité et à l'intégration de notre démarche ESG. À ce titre, nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux quant à nos interactions avec les entreprises dans lesquelles nous investissons.

Ainsi, les entreprises présentes dans nos fonds ISR sont privilégiées dans le cadre de l'activité d'engagement de DNCA.

Par ailleurs, chaque année, DNCA initie au moins une campagne d'engagement sur un thème précis (exemples : Climat, température induite, biodiversité-adoption du cadre TNFD) sur des sociétés présentes en portefeuille.

Enfin, toute nouvelle controverse sur une entreprise présente en portefeuille qualifiée comme sévère (niveau 4) dans notre outil d'analyse propriétaire, doit déclencher une démarche d'engagement.

b. Politique de vote

En sa qualité de société de gestion DNCA Finance veille à l'intérêt de ses investisseurs à travers une participation active à un grand nombre des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles les OPC qu'elle gère détiennent des participations.

Il est rappelé que la gestion de DNCA Finance est totalement indépendante. La politique de vote de la gestion est exercée dans le meilleur intérêt des actionnaires de ses OPC tout en respectant les différentes parties prenantes des sociétés émettrices.

La politique de vote s'inspire du code de gouvernance de l'AFEP-MEDEF qui développent depuis 1995 des normes de gouvernance et permettent aux sociétés cotées d'améliorer leur fonctionnement et leur gestion dans une grande transparence.

La politique de vote ainsi que le rapport annuel d'exercice des droits de vote est publié sur le site Internet de DNCA Finance.

4. Emprunt de titres

Les fonds ISR ne pratiquent pas le prêt/emprunt de titres.

5. Utilisation des produits dérivés

Les fonds de la gamme ISR Beyond et ISR Responsable sont autorisés à utiliser des instruments dérivés uniquement dans les conditions décrites par le prospectus.

Pour plus d'informations, les prospectus des différents fonds listés sont publiés sur le site Internet de DNCA Finance dont les liens sont disponibles à partir de la [page 10](#) de ce document.

6. Organismes solidaires

Les fonds de la gamme Beyond ne sont pas investis dans des organismes solidaires.

CONTROLE ET REPORTING

01 [Procédure de contrôle](#)

02 [Supports de communication](#)

03 [Informations légales](#)



IV. CONTROLE ET REPORTING

1. Procédure de contrôle

a. Procédure de contrôle des risques

Une procédure « Suivi des critères et des contraintes de risques ISR » a été mise en œuvre au sein de DNCA Finance pour suivre les contraintes de la gestion des fonds ISR. La procédure décrit l'intégration et le suivi des critères, contraintes et ratios « ISR » auxquels sont soumis les véhicules « labélisés ISR », au sein du dispositif de contrôle des risques mis en place par DNCA Finance en pré-trade et en post-trade. Cette procédure vient compléter les procédures de passation d'ordres applicables aux véhicules labélisés « ISR » gérés par DNCA Finance.

Le processus de contrôle est décrit succinctement ci-dessous :

- Début du processus
 - Dès lors qu'une analyse est réalisée sur un émetteur, l'équipe ESG saisit la notation dans le référentiel ESG propriétaire, ABA ;
 - Dans le cadre du processus de passation d'ordres, le gérant souhaite passer un ordre sur une valeur pour le compte d'un véhicule « ISR » ;
- Déroulement du processus
 - Par batch quotidien, la notation ABA est intégrée au serveur de contraintes (CRD) ;
 - Un contrôle pré-trade automatique est effectué dans l'OMS : émetteur analysé, valeur autorisée et notation ESG éligible ;
 - En cas de non-respect d'une contrainte, le gérant est informé de l'alerte pour justification et/ou régularisation.
- Fin du processus
 - Le serveur de contraintes est mis à jour des notations « ISR » ;
 - En cas d'anomalie pré-trade, une alerte de l'OMS (bloquante ou non) informe le gérant du non-respect d'une contrainte « ISR » ;
 - Quotidiennement, le Middle Office réalise les contrôles du respect des contraintes sur les véhicules « ISR » (contrôle post-trade).
 - Le gérant apporte sans délai les justifications nécessaires au Middle Office (cf. procédure de suivi des franchissements de ratios et contraintes).

b. Dispositif de labellisation

Les fonds ISR de la gamme ISR Beyond et plusieurs fonds de la gamme ISR Responsable font l'objet d'un processus de labellisation par le cabinet de certification Deloitte. Au total, au 31/12/2024, 16 fonds de la gamme DNCA Finance ont choisi d'opter pour le Label ISR dans sa version 3.

Par ailleurs, DNCA Finance est signataire des PRI depuis 2017 et a effectué au second semestre 2023 l'évaluation annuelle obligatoire dont le résultat est publié sur le site Internet de DNCA Finance.

2. Supports de communication

a. Supports liés à la démarche générale

La transparence est un enjeu clef pour l'Investissement Responsable. À ce titre, DNCA Finance souhaite promouvoir et diffuser ses pratiques afin de permettre la meilleure compréhension possible.

Un espace dédié sur <https://www.dnca-investments.com/> met à disposition des clients investisseurs de nombreuses informations :

- Notre politique Investissement Responsable ;
- La politique d'exclusion
- La politique d'engagement actionnarial et politique de vote
- Notre actualité et nos publications ;
- Nos reportings spécialisés ;
- Notre lettre ISR ;
- Notre évaluation PRI (Principle for Responsible Investment)
- Rapport « Pressions environnementales »

DNCA Finance publie également les différents rapports issus de la réglementation :

- Le rapport d'engagement et de votes ;
- Le rapport annuel - Article 29.

Notre ambition est d'offrir la transparence la plus complète sur les enjeux extra-financiers. À ce titre, nous attachons une importance particulière à partager notre expertise dans un domaine en cours de normalisation et dont les perspectives d'évolution sont encore larges. Ainsi, chaque modification significative de notre modèle ou de notre processus d'analyse sera communiqué et nos retours d'expérience partagés.

D'autre part, la mesure des contributions, notamment des portefeuilles responsables, est une priorité. Les obstacles sont nombreux principalement en raison de la définition des critères et de leur pertinence, de la fiabilité des données et de leur accès. Pour autant, à ce stade il est primordial pour DNCA Finance de contribuer activement à cet axe de développement.

b. Supports liés aux fonds ISR

Chaque fonds ISR fait l'objet d'un reporting financier et extra-financier mensuel. Ce reporting reprend notamment les informations suivantes :

- Note de Responsabilité moyenne du portefeuille ;
- Contribution à la Transition Durable ;
- Contribution aux ODD ;
- Empreinte Carbone ;
- Répartition du risque de Responsabilité ;
- Répartition du portefeuille selon les thèmes de la Transition Durable ;
- Matrice risque/opportunité ESG du portefeuille ;
- Mesures de contribution positive et reporting dédié le cas échéant pour les fonds de la gamme ISR Beyond (Art 9)

c. Reportings de performance extra-financière

Pour l'ensemble des fonds de la gamme ISR Beyond et ISR Responsable, DNCA Finance fait aujourd'hui appel à MSCI pour sa base de données extra-financières des entreprises et sa méthodologie de calcul des coûts d'externalités ESG.

Par ailleurs, dans le cadre du référentiel v3 du Label ISR, les fonds sont soumis à une obligation d'obtenir un meilleur résultat sur deux indicateurs de durabilité concernant les incidences négatives par rapport à l'indice de référence. Le point 3. ci-dessous détaille la liste des indicateurs extra-financiers retenus pour chaque fonds dans le cadre du Label ISR.

Indicateurs de performance extra-financière

ENVIRONNEMENT	SOCIAL	SOCIÉTAL	GOVERNANCE
PAI 1 - Emissions de GES (niv 1, 2, 3 et totales)	PAI 12 - Écart de rémunération hommes/femmes	PAI 10 - Violations des principes UNGC et OCDE	PAI - Mixité au sein des organes de gouvernance
PAI 2 - Empreinte carbone		PAI 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE	
PAI 3 - Intensité de GES		PAI - Exposition à des armes controversées	
PAI 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles			
PAI 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable			
PAI 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE			
PAI 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité			
PAI 8 - Rejets dans l'eau			
PAI 9 - Ratio de déchets dangereux			

Reporting

Les indicateurs de performance extra-financière sont calculés de manière mensuelle et sur un historique de 3 ans⁸ dans le cadre du reporting financier et extra-financier. Ils sont présentés individuellement et comparés à l'indice de référence de la stratégie. Le taux de couverture est également précisé pour chaque indicateur.

Dans le cadre du label ISR, chaque fonds de la gamme ISR Beyond et ISR Responsable a un objectif de sur-performer deux indicateurs extra-financiers⁹.

⁸ Il est précisé que DNCA Finance a changé de fournisseur de données extra-financières en octobre 2023 passant d'un suivi des externalités négatives par le fournisseur Scope Rating au profit d'un suivi des indicateurs de performance (PAI) par le fournisseur MSCI. Ce changement de fournisseur et de typologie d'indicateurs empêche DNCA Finance de produire un comparatif de performances ESG sur 3 ans. DNCA Finance s'engage à produire cet historique à compter des données disponibles en décembre 2023.

⁹ Afin de tenir compte des progrès nécessaires en matière de disponibilité des données de durabilité en provenance des émetteurs, le taux de couverture évoluera progressivement :

- Avant fin 2024 : un premier indicateur avec un taux de couverture d'au moins 70% et un second avec un taux de couverture d'au moins 50% ;
- Avant fin 2025 : un premier indicateur avec un taux de couverture d'au moins 80% et un second avec un taux de couverture d'au moins 55% ;

Par ailleurs, les informations légales de chaque fonds sont disponibles également sur le site Internet de DNCA Finance.
































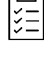
Liste des indicateurs extra-financiers retenus par fonds dans le cadre du Label ISR
(tableau à mettre en forme / gamme SMID à confirmer)

Gamme/nom de l'opc	Indicateur extra-financier #1	Indicateur extra-financier #2
ACTIONS		
<i>Croissance</i>		
DNCA Invest - SRI Europe Growth	KPI 1 : Empreinte carbone (TCO2/millions d'euros investis) - PAI 2	KPI 2 : Ratio de déchets dangereux ou radioactifs - PAI 9
DNCA Invest - SRI Norden Europe	KPI 1 : Empreinte carbone (TCO2/millions d'euros investis) - PAI 2	KPI 2 : Ratio de déchets dangereux ou radioactifs - PAI 9
<i>Qualité Croissance</i>		
DNCA SRI Euro Quality	KPI 1 : Intensité des émissions de GES (TCO2/millions d'euros de CA) - PAI 3	KPI 2 : Ratio de déchets dangereux ou radioactifs - PAI 9
DNCA Invest - Euro Dividend Grower	KPI 1 : Intensité des émissions de GES (TCO2/millions d'euros de CA) - PAI 3	KPI 2 : Ratio de déchets dangereux ou radioactifs - PAI 9
<i>Européennes Blend</i>		
DNCA Engage	KPI 1 : Empreinte carbone (TCO2/millions d'euros investis) - PAI 2	KPI 2 : Ratio de déchets dangereux ou radioactifs - PAI 9
<i>Small & Mid-Cap</i>		
DNCA Actions Small & Mid-Cap Euro	KPI 1 : Empreinte carbone (TCO2/millions d'euros investis) - PAI 2	KPI 2 : Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE - PAI 6








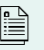







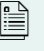


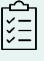




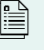


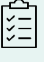



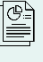
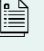



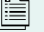
• Avant fin 2026 : un premier indicateur avec un taux de couverture d'au moins 90% et un second avec un taux de couverture d'au moins 60%








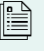







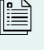













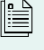




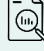


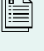
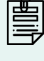



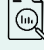


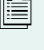














DNCA Actions Euro PME	KPI 1 : Empreinte carbone (TCO2/millions d'euros investis) - PAI 2	KPI 2 : Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE - PAI 6
MIXTE		
DNCA Invest Evolutif	KPI 1 : Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles - PAI 4	KPI 2 : Ratio de déchets dangereux ou radioactifs - PAI 9
TAUX		
Obligations court terme		
DNCA Sérénité Plus	KPI 1 : Intensité des émissions de GES (TCO2/millions d'euros de CA) - PAI 3	KPI 2 : Mixité au sein des organes de gouvernance - PAI 13
DNCA Invest - Sérénité Plus	KPI 1 : Intensité des émissions de GES (TCO2/millions d'euros de CA) - PAI 3	KPI 2 : Mixité au sein des organes de gouvernance - PAI 13
Crédit		
DNCA Invest SRI High Yield	KPI 1 : Intensité des émissions de GES (TCO2/millions d'euros de CA) - PAI 3	KPI 2 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité - PAI 7
Beyond		
DNCA Invest - Beyond Alterosa	KPI 1 : Empreinte carbone (TCO2/millions d'euros investis) - PAI 2	KPI 2 : Alignement taxonomie (% du chiffre d'affaires)
DNCA Invest - Beyond Climate	KPI 1 : Empreinte carbone (TCO2/millions d'euros investis) - PAI 2	KPI 2 : Alignement taxonomie (% du chiffre d'affaires)
DNCA Invest - Beyond Global Leaders	KPI 1 : Empreinte carbone (TCO2/millions d'euros investis) - PAI 2	KPI 2 : Alignement taxonomie (% du chiffre d'affaires)
DNCA Invest - Beyond Semperosa	KPI 1 : Empreinte carbone (TCO2/millions d'euros investis) - PAI 2	KPI 2 : Alignement taxonomie (% du chiffre d'affaires)

3. Informations légales

	DNCA Invest Beyond Alterosa	DNCA Invest Beyond Semperosa	DNCA Invest Beyond Global Leaders	DNCA Invest Beyond Climate
GAMME BEYOND (ARTICLE 9)				
Prospectus				
Rapport annuel				
Rapport semi-annuel				
Rapport mensuel				
DIC				
Fiche commerciale				
Page internet du fonds				
Inventaire du fonds				

Nom de l'OPC	Fiche commerciale	Site web	Inventaire	Rapport annuel	Rapport semi-annuel	Rapport mensuel	DIC	Prospectus
ACTIONS								
Croissance								
DNCA Invest SRI Europe Growth								
DNCA Invest SRI Norden Europe								
Qualité Croissance								
DNCA Invest Global Emerging Equity								
DNCA SRI Euro Quality								
DNCA Invest Euro Dividend Grower								
DNCA Invest Global New World								
DNCA Invest Global Sport								
Européennes Blend								
DNCA Engage								
DNCA Opportunité Zone Euro								
Value								
Centifolia								
DNCA Value Europe								
DNCA Invest Value Europe								
Performance Absolue								
DNCA Invest One								
Small & Mid-Cap								
DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe								
DNCA Actions Small & Mid-Cap Euro								
DNCA Actions Euro PME								
Matières Premières								
DNCA Invest Strategic Resources								

Nom de l'OPC	Fiche commerciale	Site web	Inventaire	Rapport annuel	Rapport semi-annuel	Rapport mensuel	DIC	Prospectus
MIXTE								
Eurose								
DNCA Invest Eurose								
DNCA Invest Evolutif								
DNCA Evolutif PEA								
DNCA Quadro								

Nom de l'OPC	Fiche commerciale	Site web	Inventaire	Rapport annuel	Rapport semi-annuel	Rapport mensuel	DIC	Prospectus
TAUX								
Obligations court terme								
DNCA Sérénité Plus								
DNCA Invest Sérénité Plus								
Performance Absolue Obligataire								
DNCA Invest Alpha Bonds								
Crédit								
DNCA Invest SRI High Yield								
DNCA Invest Credit Conviction								
Flexibonds								
DNCA Invest Financial Credit								
Convertibles								
DNCA Invest Convertibles								
DNCA Invest Global Convertibles								
Inflation								
DNCA Invest Flex Inflation								



DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce document promotionnel ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

DNCA Finance - 19 place Vendôme, 75001 Paris - Tél. : +33 (0)1 58 62 55 00 Email : dnca@dnca-investments.com - www.dnca-investments.com

Site intranet dédié aux indépendants. Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000. Conseiller en investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II.